

STRUCTURES SOCIALES ET STABILITE POLITIQUE DANS LES REPUBLICQUES ARABES :

Algérie, Syrie et Irak dans une perspective comparative

by

JEAN LECA

Professeur, l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

I. INTRODUCTION

La question la plus classique de la sociologie politique porte sur les relations entre l'évolution de la «structure sociale» (les principes d'allocation des ressources rares et valorisées, l'identité, la perméabilité, la puissance et la richesse des groupes bénéficiaires et frustrés) et celle de la «formule politique» (les processus de coercition, de compromis et de légitimation fonctionnant dans une collectivité globale). Il est généralement admis qu'une relation causale, fonctionnelle ou systémique existe entre la «constellation sociale des intérêts» (qui «bénéficie» et qui «perd» ?) et «l'ordre moral de l'autorité» (qui a le droit et le pouvoir de maîtriser le processus politique?, qui a le devoir ou l'obligation d'obéir? Quel est le contenu des règles du jeu et le résultat des décisions?).

Depuis une dizaine d'années, la plupart des régimes politiques arabes peuvent être considérés comme «stables», l'évolution de la structure sociale (à la fois constitutive de la forme du gouvernement et constituée par celle-ci) peut-elle fournir un élément d'explication à cette «stabilité»? Une formulation aussi rapide exige quelque explication.

1. Stabilité politique et structure sociale: un modèle statique

La «stabilité politique» n'est ici confondue ni avec l'absence de violence (civile ou politique) ni avec la légitimité. Bien entendu, une violence continue peut conduire à l'instabilité et inversement la légitimité est une ressource de la stabilité. La stabilité renvoie simplement à la notion de continuité (continuity or durability) des «composantes critiques d'un système politique» (Gurr 1974; Huntington, Dominguez 1975; Budge, Farlie 1981): «l'identité» (des élites, des processus et des «policy outcomes»), «l'ordre» (i.e. un niveau de violence relativement constant et conforme au taux de violence originel du régime). Dans cette acception, un régime peut être considéré comme stable

même s'il ne comprend que peu ou pas de politique civile, pourvu qu'il manifeste certains caractères constants. Ceci ne signifie pas que tout régime est stable pourvu qu'il existe (ce qui est tautologique) ni que tout régime stable est appelé à le rester (stabilité ne signifie pas solidité permanente).

Le concept de structure sociale peut être utilisé de façon très abstraite pour repérer les «patterns» d'inégalité quels qu'ils soient. Il est en revanche trompeur, s'il incorpore et relie trois concepts dérivés de la sociologie des sociétés bourgeoises : 1) *l'autonomie de la sphère économique* unifiée par le marché, l'accès aux ressources économiques conditionnant l'accès aux autres ressources; 2) la «*stratification horizontale*» constituée par l'inégal accès à la propriété privée des moyens de production; 3) la *superposition* des unités d'analyse de la *structure* économique et des unités d'analyse de *l'action*: non seulement les acteurs agissent en général conformément à leurs intérêts économiques tels qu'ils les perçoivent (ce qui est assez banal), mais les groupes politiques sont, pour paraphraser Lénine, la «nomenclature des classes sociales».

Aucun de ces concepts (quelle que soit leur valeur dans les sociétés bourgeoises) n'est pertinent dans les sociétés arabes (Nill 1972; Eisenstadt 1977; Chatelus, Schemeil 1984; Batatu 1985). Ils peuvent s'appliquer partiellement à des situations historiques ou des sous-structures spécifiées, mais ils ne peuvent être utilisés comme éléments d'un paradigme général. Il n'est pas nécessaire pour élucider cette «énigme» de faire appel à des explications culturalistes ou aux théories de la dépendance (l'une et l'autre ont de la valeur et devraient être développées dans un exposé plus long): il suffit de mentionner dans l'histoire longue la faiblesse des institutions économiques autonomes (cités, principautés féodales, etc...) au moment de la modernisation (Issawi 1982, p. 170) et dans l'histoire récente l'importance du rôle économique de l'Etat, détenteur de la rente pétrolière, pourvoyeur d'emplois¹, initiateur de l'industrie, instrument d'investissement, de consommation et de répartition de revenus (Chatelus 1983; Batatu 1984). Si l'économie est une économie de «circulation» plus que de «production» (Chatelus, Schemeil 1984), l'accès à la rente est un principe de structuration sociale plus important que la propriété de moyens de *production* (il en est peut être autrement pour la propriété immobilière et pour le capital commercial). Il s'ensuit trois phénomènes: 1) l'importance du processus politique (et de l'Etat) pour la constitution de classes sociales (et

1. Selim Nasr a observé qu'en Syrie et en Irak en 1977, le secteur public non agricole ne dépassait pas le cinquième de la force totale de travail. La force de travail industrielle atteignait le quart de la force de travail urbaine, de 10 points inférieure au seul secteur administratif et militaire (NASR 1982, pp. 162-163).

pas seulement pour leur «représentation»²; 2) une «articulation sociale», «complex of convergent diversification according to mutually determining rating of categories and social function (not exclusively manifest in occupation) or role» (Van Nieuwenhuijze 1965, p. 77); l'existence de «multilevel identifications» et la différence entre les «classes» et les «groupes», ceux-ci (factions, ethnies, groupes religieux, groupes de quartiers, groupes de clientèle) étant plus pertinents que ceux-là pour comprendre les processus d'interaction (Bill 1972). Puisque l'accès à la distribution est l'un des principes de la structuration sociale et par conséquent un des enjeux de la lutte sociale, l'action de groupe est plus immédiatement perçue comme normale et instrumentale que l'action de classe. Ceci vaut sûrement pour les monarchies traditionnelles de la Péninsule et pour les groupes ruraux ou partiellement urbanisés dont les membres ont pris le pouvoir dans les républiques socialistes comme l'Irak, la Syrie ou l'Algérie (Batatu 1981a, p. 344), mais peut-être aussi pour tous les groupes confrontés à l'action distributive de l'Etat.

Ces trois phénomènes ne sont pas récents: on ne peut donc considérer qu'ils sont causés par la seule rente pétrolière; mais on peut à bon droit les considérer comme des phénomènes «modernes» et non comme ce qui reste des sociétés «traditionnelles».

La notion de structure sociale n'implique donc pas que le concept d'une «société civile» (ie «bourgeoise») soit directement applicable dans le monde arabe. On peut même avoir d'excellentes raisons de penser le contraire (Leca, Schemeil 1983). Il n'est pas nécessaire non plus de réduire la société à ses structures lignagères ou corporatives, ou à un ensemble de groupes constamment composés et décomposés (appelés quelquefois «non groupes» dans le vocabulaire anthropologique) connectés par des relations de clientèle ou de «lopsided friendship» et dominés ou couronnés par un palais de clans ethniques, militaires et bureaucratiques. La mobilisation sociale modifie les «mosaic solidarities» sans pour autant que l'action de classe supplante l'action ethnique ou factionnelle comme le voudrait le modèle «transformationniste» (sur ces modèles cf Hudson 1977, pp. 7-16).

Un modèle *statique* idéal de relations entre structure sociale et stabilité politique pourrait être ainsi dessiné, au moins dans les «républiques socialistes» qui nous serviront de terrain: des classes moyennes périphériques (non bourgeoises, venant des petites villes rurales) prennent le pouvoir d'Etat et instaurent une formule politico-économique fondée sur la redistribution et l'

2. L'importance du rôle de l'Etat nassérien dans la constitution de classes, dans une situation où l'Etat ne percevait pas de rente, mais contrôlait l'emploi et l'industrie, a été soulignée par John Waterbury (WATERBURY 1983, pp. 232 ss).

emprise politique sur l'économie. Réforme agraire, planification et expansion du secteur public, industrialisation, dépenses sociales en sont les principaux ingrédients. Cette combinaison n'est qu'une variante du «big trade off» des Etats démocratiques capitalistes, entre égalité et efficacité, analysés en 1975 par Arthur Okun (Okun 1975). L'allocation des ressources de la rente est un moyen d'éviter (pas toujours) la confrontation et de renforcer l'assise sociale des gouvernants. L'efficacité économique n'est pas officiellement rejetée: elle est vue seulement comme un résultat de l'efficacité politique.

Est ainsi favorisé le développement quantitatif d'une nouvelle classe moyenne salariée et d'un secteur privé commerçant et industriel lié à l'Etat. A la différence des monarchies traditionnelles (Heller, Safran 1984) la nouvelle classe moyenne éduquée est considérée comme un soutien du régime et un facteur de stabilité tant que les ressources sont suffisantes³ et leur distribution admise comme équitable (c'est-à-dire comme répondant aux attentes différenciées des classes et groupes). Le «pari de la nouvelle classe moyenne» n'a certes pas été fait que par les républiques socialistes: celles-ci ne l'ont d'ailleurs jamais présenté comme tel (alors que la Tunisie, sous le gouvernement d' Hedi Nouira l'avait fait officiellement; au contraire l'Algérie dans la Charte nationale de 1976 attribuait le rôle dominant dans l'avenir à la classe ouvrière...). Si cependant nous retenons d'abord leur exemple, c'est qu'en dépit de leurs différences les trois régimes présentent suffisamment de similitudes pour tester de façon *dynamique* le modèle que nous avons esquissé.

2. Les défis sociaux à la stabilité politique: divisions de la classe moyenne et dilemmes de la redistribution

1) La «nouvelle classe moyenne» est un concept vague qui a finalement assez bien supporté l'usure du temps (Halpern 1963; Bill 1972; Turner 1979; Heller, Safran 1984. Sur les débats et critiques Bill, Leiden 1979, Zghal 1980;

3. L'insuffisance de ressources peut être palliée par le processus d'émigration dont nous ne traiterons pas en dépit de son importance (cf pour les migrations maghrébines en France GARSON 1981, MOULIER-BOUTANG et al 1986; pour les migrations interarabes BIRKS, SINCLAIR 1980; IBRAHIM 1982; SERAGELDIN et al 1983), Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen Orient Contemporain 1985. Son impact sur notre problème est délicat à apprécier: il est vraisemblable qu'elle atténue les tensions sociales et qu'elle est source de rentrées de devises (de moins en moins) et de biens (de plus en plus) sur les marchés intérieurs favorisant ainsi le processus de circulation. Certaines études montrent son impact favorable sur la mobilité sociale ascendante (SABAGH 1982). Enfin, il est très probable qu'elle renforce encore le poids des identités culturelles et confessionnelles au détriment des identités de classe (LONGUENESSE 1986).

Batatu 1985). Ses principales faiblesses sont les suivantes: a) c'est un concept *vague* qui postule l'unité de position et de condition des salariés socio-professionnels ayant des compétences techniques modernes quel que soit le secteur dans lequel ils sont placés (administration, armée, entreprises, commerce) et leur attribue une volonté commune de «modernisation politique»; b) c'est un concept *élastique* qui peut s'étendre aussi bien aux petits employés qu'aux hauts fonctionnaires, aux petits entrepreneurs qu'aux intellectuels; c) c'est un concept *résiduel* qui rassemble des caractères négatifs (ni la classe moyenne traditionnelle des commerçants et artisans, ni la grande propriété, ni les paysans sans terre, ni le prolétariat⁴); d) enfin il crée une confusion entre la classe moyenne qui a constitué la base politique originaire des régimes, classe moyenne périphérique des petites villes rurales, et celle qui en a été le produit du fait de l'expansion du salariat, de la consommation et de l'éducation. Mais ces faiblesses ne sont que le revers de la fécondité d'un concept auquel on n'a pas encore trouvé de meilleur substitut. Bien entendu, du fait de la structure sociale préalable à l'établissement des régimes, cette middle class n'a pas les mêmes caractéristiques eu égard au degré de dépendance vis-à-vis de l'Etat (c'est-à-dire ses positions de propriété) et à sa localisation sur le continuum urbain-rural. Elle désigne cependant des positions sociales qui ne sont plus les positions traditionnelles (corporations urbaines, grande propriété ou propriété tribale) et qui, bien que se situant au «milieu» d'une stratification qui n'est pas bourgeoise (ce qui autorise Van Nieuwenhuijze à douter de leur importance sinon de leur existence: Van Nieuwenhuijze 1965 p. 77 et 1971 p. 605) sont rendues possibles par les ressources fournies par l'Etat (bureaucratie, corps des officiers), la société (intellectuels formés aux disciplines universitaires occidentales) et l'économie modernes (banques et crédit, entreprises publiques ou privées).

Le problème est alors celui du destin de cette classe. Peut-elle rester un groupe de stabilité dépendant de l'Etat pour sa reproduction, mais capable d'épargne et susceptible de tempérer, en particulier par le caractère peu ostentatoire de sa consommation, l'austérité de ses moeurs et «l'authenticité» de ses pratiques culturelles, le ressentiment des basses classes urbaines ou urbanisées et de la paysannerie déclinante? Il est possible que cette classe moyenne, prospère et modeste, entreprenante et puritaine ne soit qu'un fantasme de di-

4. Par exemple BATATU 1985, p. 386 «By 'middle classes' I mean that composite part of society which is plural in its functions but has in common an intermediate status or occupies middle position between the propertyless and the big proprietors and which includes, among other elements, army officers, civil servants, members of profession, merchants, tradesmen, and landowners».

rigeants qui auraient rêvé de Max Weber et de Werner Sombart... ou des «couches nouvelles» de Gambetta. Elle n'est pas pour autant totalement imaginaire, le problème étant qu'elle tend parfois à écouter plus l'opposition religieuse que l'Etat national. C'est qu'une autre éventualité tend à se réaliser, l'éclatement de cette classe entre un «haut» de managers et businessmen publics et privés, et un «bas» de salarités publics mal payés et peu «engagés» (Waterbury 1983, pp. 360-362). Une double rupture s'opère ainsi sur la double base de la constitution de patri moines (par l'accès continu aux circuits de la rente pétrolière, de l'aide étrangère et du commerce international) et de l'appropriation privée de moyen de production et d'échanges. Ces deux principes de structuration (patrimoines, moyens de production et d'échange) n'obéissent pas obligatoirement à la même logique fonctionnelle. Le premier relève d'une banale logique «endogène» aux groupes: le patrimoine est un moyen sûr de maintenir le niveau social du groupe familial et de ne pas courir le risque d'une mobilité intergénérationnelle descendante si les chances professionnelles d'une génération sont perdues pour la génération suivante du fait de la concurrence, ou du retrait de la faveur du palais. Le second peut très bien être, en plus, le résultat d'une stratégie de l'Etat tenté de transférer au «secteur privé» la charge de satisfaire la demande, créer des emplois et mobiliser l'épargne potentielle quand ses difficultés financières (selon les cas, endettement, baisse de la rente pétrolière) ne lui permettent plus de se passer de bourgeoisie. Mais c'est une stratégie risquée car elle rencontre ici les dilemmes de la redistribution.

2) La redistribution signifie que la N.M.C. a d'autant plus de chances d'être un groupe de stabilité qu'elle bénéficie elle-même de façon extensive (sinon égalitaire) des ressources dégagées par la rente pétrolière ou l'aide extérieure et que la redistribution s'étend aussi aux classes aux attentes montantes. Dans leur comparaison des mouvements sociaux iraniens et nigériens. E. Burke III et P. Lubeck ont argumenté de façon convaincante que la capacité d'un régime de convertir la richesse pétrolière en biens collectifs et de coopter des opposants potentiels détermine son pouvoir de résistance au défi posé par l'Islam populiste et le nationalisme culturel (Burke, Lubeck 1987). A vrai dire, le contraire serait étonnant: que la source de richesse (s'il y en a une) soit la rente, la production industrielle ou la circulation, il n'y a aucune raison pour que la tendance «tocquevillienne» vers «l'égalité» (c'est-à-dire le refus des écarts sociaux «excessifs» jadis considérés comme «naturels») doive épargner les sociétés arabo-musulmanes (ce serait même plutôt le contraire). Toute source doit irriguer l'ensemble du tissu social⁵. Non que la grande richesse soit illé-

5. Et ceci d'autant plus que la non-séparation du politique et de l'économique détermine

gitime (même l'Algérie de Boumediene s'est offert un Messaoud Zghar), mais si celle-ci devient le symbole négatif des frustrations des exclus, c'est-à-dire si la structure sociale se «représente» dans le registre des schémas de pensée et d'interaction sous la forme d'une opposition entre un groupe prédateur (et corrompu) et le reste (basse classe moyenne, petite propriété paysanne, artisans, urbains sous-occupés) la protestation populiste peut réunir ceux qui n'appartiennent pas à la N.M.C. et les frustrés de celle-ci (ceux qui sont exclus de la constitution de patrimoines et de l'accès à la propriété privée de moyens de production).

Les Etats redistributifs à N.M.C. peuvent se voir ainsi confrontés à un double défi:

a) Le défi des tendances contradictoires de la redistribution. Celle-ci rend sa racine commune dans les attentes montantes et la demande égalitaristes, mais elle n'a pas le même objet selon les groupes qui l'expriment. Une upper middle class qui a déjà bénéficié de ses premiers bienfaits sera soucieuse d'améliorer le niveau et la qualité de sa consommation en même temps que d'assurer sa reproduction en transmettant à ses enfants un patrimoine matériel (notamment immobilier) et intellectuel (diplômes porteurs de chances professionnelles). Le reste de la population veut... la même chose mais à une échelle inférieure, ce qui modifie la nature de la demande: un emploi (salarié de préférence, ce qui permet une base minimale de revenu autorisant ensuite de mini entreprises commerciales) est la demande primordiale de ceux dont la scolarisation insuffisante n'autorise pas à espérer un poste et une rémunération conformes à leur attente minimale (diplômés défavorisés ou victimes de la déperdition scolaire), suivie d'une demande de consommation de masse de produits plus simples aux prix subventionnés par l'Etat. Ainsi pour le premier type de demande, l'Etat doit élargir et diversifier le marché des biens patrimoniaux et de consommation, pour le second il doit faire de même pour le marché du travail. Il n'est pas sûr qu'il puisse faire les deux choses en même temps car les emplois créés pour satisfaire la deuxième ne produisent pas les biens qui satisferaient la première.

b) La tendance à «l'ouverture» de l'économie au «secteur privé» me paraît être une tentative pour répondre à ce «bottleneck». Des propriétaires pri-

la croyance selon laquelle les activités économiques requièrent le soutien du pouvoir d'Etat et explique que les processus politiques et économiques ne peuvent être démêlés (SADOWSKI 1984). L'Etat sert à [s'] enrichir et à redistribuer: l'enrichissement même est une forme de redistribution. Dès lors celle-ci n'est illégitime que si elle est «inique», c'est-à-dire exclut trop de monde; la «corruption» n'est perçue comme telle que si elle n'est pas étendue: sa critique se fonde sur la justice distributive, non sur le respect de l'autonomie de fonctionnement des sphères économique et politique.

vés d'entreprises de production, de commerces et de services ne peuvent-ils à la fois mobiliser l'épargne potentielle, créer de l'emploi, développer du pouvoir d'achat et répondre à la demande de consommation? Des entrepreneurs privés soutenus et protégés par l'Etat (mais lui payant des impôts...) bénéficiant d'un marché intérieur protégé (entre autres par le monopole étatique sur le commerce extérieur, mais c'est aussi une entrave aux entrepreneurs)⁶ sont peut-être le rêve éveillé des régimes «socialistes». Ceci ne correspond qu'imparfaitement à la formule du «développement dépendant appliquée au Brésil par P. Evans: une alliance de classes «non agraires» entre la technocratie industrielle, les capitalistes des industries protégées, la bureaucratie d'Etat et virtuellement tous les consommateurs urbains (Evans 1979). Comme on le verra plus bas, nos régimes peuvent intégrer les paysans, ou du moins les ruraux⁶. En tout cas, dans la mesure où le régime n'a pas besoin de recourir à l'exportation de des hydrocarbures) et qu'il peut ainsi éviter de déstabiliser sa base politique en s'abstenant de confronter directement la concurrence du marché international la constitution d'une bourgeoisie privée dépendante de l'Etat et orientée vers le marché intérieur peut être un facteur de stabilité. Mais même si cette bourgeoisie est une vraie bourgeoisie d'entrepreneurs, il y a un rix politique à payer: la «manifestation» de la structure sociale et la révélation des inégalités en désignant des «privilegiés (au lieu de les dissimuler au sein de l'appareil d'Etat), surtout si l'endettement international et la pression des banques étrangères conduisent à comprimer les coûts du secteur public et à empêcher ce dernier de jouer le rôle de redistributeur résiduel qu'il a joué par la création d'emplois publics improductifs... mais producteurs de satisfaction sociale minimale.

II. L'ALGERIE 1962-1985

1. Les bases sociales de la formule politico-économique. Liens de classe et contrainte de classe

La formule politico-économique algérienne peut se résumer par deux traits: 1) *Combinaison de rationalités*: une rationalité économique exigeant la constitution d'une économie auto-entretenu donc intégrée et productive de surplus; une rationalité politique confiant à l'Etat la charge de maintenir un

6. A l'opposé apparent des républiques socialistes, le Maroc intègre pleinement dans sa formule politique la bourgeoisie foncière (LEVEAU 1984 et 1985). Celle-ci, qui bénéficie d'une fiscalité favorable, joue un rôle important comme soutien du régime. Le Maroc n'a pas de pétrole à exporter et doit compléter les recettes des phosphates par l'exportation de produits agricoles (notamment les agrumes) pour pouvoir importer du blé et du pétrole.

niveau élevé d'allocation (en emplois, biens de consommation, satisfaction des attentes sociales. 2) *Constitution d'une société nationale autonome* visant à superposer la communauté politique et la communauté économique, en d'autres termes à fonder la structure sociale sur des activités de production et d'échange majoritairement situées sur le territoire national. Il en résulte la priorité absolue donnée à l'industrialisation publique et au développement de l'appareil administratif et du salariat public⁷.

Ces deux traits s'expliquent peut-être par la «nature de classe» de l'Etat algérien. Par ce terme, on n'entend pas l'existence d'un «lien de classe» entre un groupe clairement situé dans le processus de production et les élites partisans et étatiques, celles-ci se recrutant au sein de celui-là: l'hypothèse du lien de classe n'est pas théoriquement absurde; simplement elle ne s'applique pas à l'Algérie si l'on prend pour critère de la classe la propriété privée des moyens de production et d'échange économiques. La classe moyenne urbaine et rurale musulmane de moyens propriétaires terriens, de commerçants, de petits industriels et de cadres salariés dont Charles-Robert Ageron a fait l'étude (Ageron 1980) et qui constitue environ 4% de la population en 1954 participe aux instances dirigeantes du FLN mais pas seule ni en position dominante⁸. Pratiquement personne ne soutient plus que «la petite bourgeoisie» a pris le pouvoir. En revanche le «lien de classe» est plausible dans deux autres acceptions: il peut désigner une «classe politique» dont les membres quelle que soit leur place dans la division du travail économique (et assez souvent sans place fixe dans celle-ci) ont en commun d'avoir investi dans la lutte politique parce que celle-ci surdéterminait toutes les autres, mais alors il faut bien reconnaître que le lien de classe tourne à la tautologie, puisque l'Etat ne se recrute pas au sein d'un groupe distinct, il «est» ce groupe, le constitue⁹, ou a la réversion, puisque ce sont les ressources politiques de l'Etat qui peuvent

7. Parmi les nombreux bilans de la politique algérienne, mentionnons depuis 1980: RENHOURIA 1980; BENACHENHOU 1982; BENISSAD 1982; LAWLESS 1984; BENN BUNE 1985. Sur l'agriculture MUTIN 1980; BEDRANI 1982. CHAULET 1984; PFEIFEO 1985.

8. Voir sur la composition des strates variées de l'élite: QUANDT 1969; MICHEL 1972; ZARTMAN 1974 et 1984; HARBI 1975 et 1980; ENTELIS 1982.

9. Dans ce cas il est piquant d'observer que le classique débat entre les théories «instrumentaliste» et «autonomiste» de l'Etat prend un tour très particulier. En un sens l'Etat est complètement autonome en tant qu'appareil puisqu'il ne se recrute pas dans une classe économique, ni dans un groupe ethnique précis, et complètement instrumentalisé en tant que processus puisqu'il est utilisé de façon exclusive (sinon à son seul profit...) par la classe politique et n'est ouvert à rien d'autre.

permettre la création d'un groupe socio-économique¹⁰. Il peut aussi désigner un groupe caractérisé d'abord par sa place dans la division du travail culturel: en ce sens Fanny Colonna a pu parler de l'émergence entre 1954 et 1962 d'une petite bourgeoisie de lettrés possédant pour capital principal une «compétence scripturaire» (en arabe ou en français, de type laïque ou religieux) et s'érigeant au centre du processus politique. L'enjeu de la lutte nationaliste se serait dès lors confondu avec les intérêts particuliers de ce groupe «et les formes de la lutte avec les moyens les moins coûteux pour lui d'atteindre l'enjeu» (Colonna (1983). Cela ne s'applique probablement pas complètement à toute la classe politique (cf Harbi 1975 et 1980) dont Fanny Colonna signale elle-même la diversité des origines et des trajectoires sociales, mais il peut être intéressant d'étendre l'hypothèse des «nouveaux médiateurs» culturels aux choix de politique économique: une économie publique et fortement planifiée rend organisateurs (les «mameluks de la modernité» pour paraphraser Gellner 1974) plus que les propriétaires de moyens de production. Seulement, le «lien de classe» n'est pas ici un principe d'action intentionnel puisque en 1962 ces mameluks étaient encore très peu nombreux du fait du très petit nombre de diplômés algériens de l'enseignement supérieur.

En fait le principe qui commande la relation du leadership algérien à la structure sociale n'est pas une commune position dans la production, mais plutôt, pour la plupart, un commun éloignement des positions économiques centrales de la société bourgeoise (grande propriété foncière, bourgeoisie industrielle et commerçante, travailleurs industriels salariés). Et pour cause: ces classes étaient faibles, étrangères ou défaites comme classes politiquement actives. L'industrie a été voulue par des acteurs qui n'en étaient pas le produit et l'ont vue avant tout comme un but et un moyen politiques, de légitimer leur pouvoir (intérêt particulariste) mais aussi de «remplir leur mission» (intérêt «idéologique»), du fait des contraintes de classe pesant sur eux.

En effet, la «nature de classe» peut aussi renvoyer à l'existence de «*contraintes de classe*» qui encadrent et provoquent les choix. Or en dehors des

10. Cette hypothèse n'est pas sans fondement: simplement «de lien de classe renversé» nous rappelle utilement que l'Etat peut créer des classes (c'est peut-être ce qui est en train de se passer en Algérie comme cela s'est passé en Egypte selon John Waterbury), mais il ne peut à lui seul expliquer pourquoi la «classe politique» a adopté tel ou tel choix économique conduisant (peut-être) à la création de classes bourgeoises. Seul Mohamed Harbi prend hardiment le parti d'expliquer les choix économiques des gouvernants (dont il a souligné la diversité des origines de classe et le consensus «populiste» — pour l'idéologie et la culture — et «bureaucratique» — pour le style d'autorité et d'organisation —) par «la nécessité interne... de concentrer davantage de pouvoir et de modeler à son profil la vie nationale» (HARBI 1980, p. 379).t

contraintes extérieures, les seules contraintes (mais extrêmement pesantes) s'imposant aux décideurs algériens venaient de tous ceux dont «l'accès à l'Etat» comme distributeur de ressources représentait l'issue normale et obligée de la lutte de libération. Accès immédiat ou différé, direct ou indirect, ce but rassemblait toute la base sociale composite du F.L.N., y compris les paysans parcellaires et les «bourgeois» agraires ou commerçants: ces deux derniers groupes étaient seulement trop démunis de capital culturel (pour les premiers) et de force politique et matérielle (pour les seconds: l'Algérie n'a pas l'équivalent du tunisien de Tahar Ben Ammar dans son histoire nationaliste) pour obtenir l'accès à l'Etat dans leurs termes. En un sens les décideurs n'étaient pas sous contrainte intérieure car aucun groupe n'était susceptible d'opposer un projet légitime d'économie moderne au programme de Tripoli, mais pour la même raison l'Etat ne pouvait que redistribuer les propriétés étrangères, éduquer, allouer et, si possible, produire parce qu'il était là pour cela. Après la production de l'indépendance, la production de la société moderne était un corollaire obligé, non seulement dans la tête des «technocrates» (bien peu nombreux d'ailleurs) et des «politiques», mais dans celle de leurs clients, usagers de biens vacants, de terres autogérées et d'emplois publics. Ressource de l'Etat, cette pression était aussi une contrainte pour lui: pour que l'effet-tunnel» d'Albert Hirschman joue à plein, il fallait qu'un grand nombre de «voyageurs» montent dans le train de l'économie et de l'admini-

TABLEAU I

Part de l'agriculture et de l'industrie dans le PIB,
les investissements et l'emploi (en %)

	LABOUR FORCE		G. D. P.		PUBLIC INVESTMENT		
	1 1965	2 1983	3 1965	4 1984	5 1970	6 1977	7 1980.84
AGRICULTURE	67	26,9	15	8	10	5,9	11,8
INDUSTRY (and Hydrocarbons)	12	30,4	34	42	53	56	48,3

Sources :

- 1 et 2 : World Tables, vol II, Social Data, World Bank, 1983
- 3 : Rapport sur le développement dans le monde. Banque mondiale 1983.
- 4 : Rapport général du plan quinquennal 1980-1984, MPAT 1985.
- 5 et 6 : Office national de statistiques. Alger.
- 7 : Présentation du plan quinquennal 1980-1984, MPAT 1980.

stration publiques (Hirschman 1973)¹¹, ce qui ne pouvait que pousser à «l'exubérance» (toujours pour parler comme Hirschman (1968) de l'industrialisation publique¹². En ce sens la «contrainte de classe(s)» poussait l'Etat à traiter l'industrie plus comme un instrument «politique» (de souveraineté et de distribution) que comme un instrument «économique» (de production et d'accumulation).

L'agriculture algérienne n'a pas été l'objet d'une politique aussi active (jusqu'en 1980) parce que le monde rural, lieu de la légitimité, n'a pas été le lieu du pouvoir¹³. La campagne a été «terre de mission» pour la pénétration et la distribution de l'Etat plus que «terre d'intensification» de la production agricole. Les «ruraux» que constituaient une bonne part du pouvoir politique n'étaient pas ou n'étaient plus des agriculteurs. Fils d'agriculteurs appauvris tels Ahmed Ben Bella ou Houari Boumediène ils voyaient la campagne avec les yeux de leurs pères: lieu de détresse ne fournissant ni emplois nouveaux, ni surplus, et de plus lieu de comportements respectables mais «archaïques»¹⁴. Quant à la campagne riche de l'Algérie des colons, qui devait constituer la masse de l'*autogestion*, le mouvement social de récupération des terres coloniales se transforma assez vite en un objet de politique (policy) menée par des militants idéologiques auxquels les paysans apportèrent un soutien sans s'engager dans la production, rendue d'ailleurs difficile par la bureaucratisation de la gestion (Blair 1970). Mais le désintéret pour l'agriculture comme sy-

11. A. Hirschman a désigné par cette image le phénomène par lequel ceux qui ne bénéficient pas aujourd'hui d'une politique économique ou sociale, s'attendent à en bénéficier et anticipent la sortie du tunnel déjà éprouvée par ceux qui sont devant.

12. Hirschman vise surtout, il est vrai, les politiques d'import-substitution, ce qui s'applique mal à l'Algérie.

13. Pour une analyse des glissements de l'idéologie officielle algérienne de 1962 à 1976 et le déclassement progressif du monde rural cf COLONNA 1980 et LECA 1980. Après 1980 le discours de réhabilitation de la paysannerie (notamment privée) prend plus d'importance.

14. Le recensement général de l'agriculture de 1973 établissait que 75 % des exploitations agricoles devaient se procurer des revenus complémentaires. A la même époque, la Charte de la Révolution agraire indiquait que 425.000 exploitants, soit 72 % de l'ensemble de la population active agricole disposaient d'une superficie insuffisante pour subsister. Seuls 13.000 exploitants possédaient plus de 50 ha (1,5 % des exploitants pour 22 % de la surface). La moitié des exploitants privés n'utilisaient pas de soc en métal, 10 % utilisaient des fertilizers et 26 % étaient mécanisés (MUTIN 1980). En 1978, soit six ans après le lancement de la Révolution agraire, les paysans privés cultivaient 60 % de la surface agricole et possédaient 23 % de l'ensemble du matériel. L'ensemble de ces phénomènes forme un système. Si l'investissement privé s'est cependant développé notamment dans l'arboriculture, cela a probablement été dû aux apports de l'immigration (KARSENTY 1975, p. 141).

stème productif¹⁵ ne s'est pas accompagné d'un égal désintéret pour le niveau de vie des ruraux. Ainsi s'explique peut-être que plus de 80 % des investissements économiques sont allés aux villes pendant le plan de 1974-1977, cependant que la proportion était à peu près inverse pour les investissements en équipements collectifs et administratifs, que si la consommation urbaine était nettement plus élevée que la consommation rurale, elle n'avait pas diminué en 1972, et que, par tête d'habitants, elle avait cru de 1972 à 1977 deux fois plus vite que la consommation urbaine¹⁶.

2. Le compromis social algérien

Le compromis social algérien peut être ainsi résumé: la rente pétrolière et les possibilités d'endettement ont permis la généralisation du salariat, la création d'emplois sans contrepartie productive et le renforcement des activités gestionnaires et bureaucratiques¹⁷.

TABLEAU II

Répartition de la population occupée masculine selon la situation dans la profession (en %)

	1966	1977
Employeurs	0,58	0,50
Indépendants	24,22	21,59
Coopérateurs	—	3,49
Salariés saisonniers	32,26	10,54
Salariés permanents	35,15	60,00
Aides familiaux	6,62	2,81
Non déclarés	1,17	0,33

Source: Annuaire Statistique de l'Algérie 1979

15. Manifesté par exemple par la politique d'importations de céréales qui permit au gouvernement de ne pas revaloriser les prix de la production nationale tout en satisfaisant la demande. En combinant de bas prix de vente au détail avec de bas prix d'achat aux producteurs, l'Etat put subventionner la consommation alimentaire sans surcharger son budget. Une telle rationalité politique ne pouvait évidemment pas s'étendre à la viande rouge et aux légumes verts dont la hausse fut très forte (pour plus de détails voir BENDANI 1982, pp. 111-164 et Kevin M. CLEVAER The agricultural experience of Algéria, Marocco and Tunisia, Washington D.C., World Bank, 1982).

16. Consommation urbaine per capita 1973: 1860 Dinars, 1977: 2300 Dinars. Consommation rurale 1973: 540 Dinars. 1977: 780 Dinars (cité par LECA 1980, p. 312).

17. Par exemple la SONATRACH avait triplé son effectif en 1978 pour un niveau de production comparable à celui de 1967; dans le bâtiment et les travaux publics, secteur en

TABLEAU III
Croissance de l'emploi dans des structures choisies
(en milliers d'emplois)

	1967	1982
Agriculture	874	960
Industrie	123	468
Construction et travaux publics	71	552
Transports	53	148
Commerce et service	321	542
Administration	306	752

Source: Direction Générale des Statistiques. Séries Statistiques 1967-1982, octobre 1984

Note: Les chiffres fournis ici sont moins élevés que ceux fournis par le Plan 1980-198, habituellement cités par les organisations internationales.

Le taux de chômage initial a baissé sensiblement dans tous les secteurs d'activité. Il touchait en 1966 35 % de la population active masculine, 23 % en 1977 et 11 % en 1984¹⁸, du fait d'un taux de croissance de l'emploi très soutenu d'environ 4,5 % par an de 1967 à 1982. Mais le doublement prévu de la population active de 1983 à 1999, du fait de la croissance démographique et de l'entrée des femmes sur le marché du travail nécessiterait une croissance annuelle de l'emploi de 5,5 %, objectif à tout le moins difficile à atteindre. Les revenus disponibles (salaires et profits) ont cru plus vite que la capacité de production et d'importation favorisant de fortes tendances inflationnistes et le déséquilibre de la balance des paiements. De 1967 à 1982, les ressources brutes des ménages ont augmenté en termes réels (déflatés) de 4,3 % par an environ et leur consommation de 5,7 % par an. A ce prix le système économique a pu fonctionner sans pression des travailleurs dans la mesure où les revenus qui leur sont distribués proviennent moins d'une valeur qu'ils ont produite que d'une partie de la rente pétrolière. Même si le pouvoir d'achat et les conditions de vie des salariés de l'industrie se sont lé-

forte expansion, la valeur ajoutée par travailleur avait diminué de moitié de 1967 à 1982. Dans l'agriculture, sur 2188 ingénieurs en 1977, 915 sont affectés à des Instituts de recherche et formation. 840 à l'administration, 371 aux offices et services et 52 aux exploitations agricoles (Thiery 1982, p. 197).

18. Appréciation et informations tirées du rapport du Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Planification (CENEAP Alger) Emploi et productivité en Algérie, 1967-1982, septembre 1985. Selon le plan annuel 1984, le taux de chômage était évalué pour 1984 à 15 %.

gèrement détériorés (Thiery 1982)¹⁹ jusqu'à l'adoption de la Gestion socialiste des entreprises et du Statut Général du travailleur, la mise en place de ceux-ci, la relative sécurité de l'emploi et l'absence de pression du patron public pour le profit et la rentabilité, ont empêché la formation de grands mouvements sociaux de contestation²⁰. Les tensions sociales ont pris la forme de stratégies d'évitement et de retrait vis-à-vis du travail (par exemple Safir 1985)²¹, de grèves locales, plus ou moins dures, mais non celle d'un mouvement politique autonome de classe²². Le »mouvement ouvrier« peut ainsi être présenté comme partie de l'Etat, «société légale» ou «hadara» et les grèves comme renforçant les positions de la «bureaucratie de gauche» (Benkheira 1985). En tout cas, il ne s'est pas développé de mouvements de «classe pour soi» dotés d'autonomie idéologique et organisationnelle. Aucun des mouvements massifs de protestation sociale que l'Algérie a connus (par exemple le mouvement Kabyle de 1980, les manifestations de jeunes exclus en Oranie en 1982)²³ ne présente ce caractère même s'ils sont effectivement liés à un processus de différenciation sociale. L'Algérie n'a pas davantage connu d'éruption urbaines dues à une hausse massive des produits alimentaires (de type tunisien, marocain ou égyptien) ou à une fermeture brutale du système scolaire (de type marocain).

Le système distributif n'a cependant pas empêché la cristallisation d'inégalités sociales; on pourrait même soutenir qu'il les a favorisées, quelles qu'

19. Selon Chantal Bernard (doc. non publié), un ouvrier hautement qualifié doit travailler en moyenne 27 heures en 1981 contre 10 heures en 1969 pour acquérir le même panier de biens.

20. Thiery observe que les travailleurs disposent de prérogatives relativement larges dans le cadre de leurs unités de production, mais ils n'ont qu'une emprise très faible sur les conditions de coordination de leurs différents collectifs (THIERY 1982).

21. Ce qui conduit mécaniquement les entreprises et les services à demander la création de plus d'emplois pour se prémunir contre ces risques, contribuant ainsi au climat de désintérêt vis-à-vis du travail.

22. Sur ce point voir les diverses contributions algériennes à SRAIEB et all 1985 qui mettent l'accent sur le triple phénomène du «malaise social» aussi bien dans les secteurs publics que privés (bien que la grève ne soit légalisée par la constitution de 1976 que pour le seul secteur privé), la perte de crédibilité du syndicat national, la faible autonomie politique des mouvements de salariés. Celle-ci est codifiée par le fameux «article 120» des statuts du FLN adopté en juin 1980: «Ne peut assumer des responsabilités au sein des organisations de masse que celui qui est militant structuré au sein du parti».

23. Ces mouvements peuvent-ils être analysés en termes de base de classe au sens... classique? C'est l'opinion de ROBERTS 1983 pour le mouvement kabyle (qu'il attribue à la bourgeoisie kabyle) ou de VON SIVERS 1984 pour la résistance religieuse (qu'il attribue à la paysannerie privée), mais même si cela était vrai (ce dont je doute), la «classe» s'avance ici masquée au point de n'avoir pas conscience politique d'elle-même.

aient pu être les intentions préalables et les stratégies particulières des acteurs. La croissance des revenus nominaux a augmenté les exigences de consommation sans pour autant que le système productif national puisse les satisfaire du fait de sa faible productivité dans la fourniture de biens à la population: un appel d'air se créait dans les branches les plus profitables (commerce, construction, petite industrie) où l'investissement public consacré à 80 % aux hydrocarbures et industries lourdes était faible²⁴. Non pas vers un secteur cosmopolite liant entrepreneurs étrangers et nationaux, interdit par l'idéologie officielle et le monopole étatique sur le commerce extérieur, mais un secteur national constitué par la mobilisation de l'épargne familiale par des «banques informelles» prêtant à des taux d'intérêt très élevés (de 25 % à 40 %) alimentées par des commerçants (Liabes 1985, p. 136). De 1967 à 1980, alors que le pouvoir d'achat ouvrier stagnait ou augmentait peu, celui des entrepreneurs privés augmentait de 56 % (Thiery 1982, pp. 190-191), signe d'une bonne santé du secteur privé qui n'avait pas attendu pour se manifester les débats de la sixième session du Comité Central de décembre 1981 puisque c'est elle qui les avait provoqués. «A tous les niveaux le secteur d'Etat fait vivre et reproduire le capital privé. En distribuant des salaires, en protégeant le marché, en offrant des produits subventionnés, l'Etat national contribue à la structuration d'un marché intérieur et favorise la création d'une clientèle... La restructuration des entreprises publiques, la place et la fonction du capital privé dans le développement sont dialectiquement liés» (Liabes 1984). L'Algérie est peut-être entrée dans une nouvelle phase.

3. Secteur privé et structure sociale depuis 1980

Une enquête sur les industriels privés de la région d'Alger en 1972 se terminait par l'observation suivante: «La bourgeoisie privée d'origine provinciale et rurale ne peut s'appuyer que sur des forces limitées... Elle orienterait plutôt ses enfants vers le secteur nationalisé et l'administration²⁵. Elle rêve d'en faire de hauts fonctionnaires qui pourraient garder des attaches avec le secteur privé» (Peneff 1981, p. 162). Cette bourgeoisie dominée politiquement et culturellement, peu liée par mariage aux hauts fonctionnaires, mais remplis-

24. En 1972, le secteur privé industriel représentait 27 % du chiffre d'affaires dans les industries mécaniques, 72 % dans les plastiques, 33 % dans les industries alimentaires, 81 % dans le textile (BENACHENHOU 1973, pp. 340 et 341 sur les rentabilités comparées, plus fortes en général dans le secteur privé).

25. Et pour cause: en 1977 le secteur privé agricole et non agricole emploie 4 % de l'ensemble des cadres (et 34 % des manoeuvres sans qualification) (THIERY 1982, p. 196).

sant des fonctions économiques pour une clientèle étroite mais exigeante, voire politiques (en accueillant les exilés de la classe politique) a vu son statut évoluer: le secteur privé est maintenant symbole d'ascension sociale pour les salariés qui veulent devenir travailleurs indépendants et pour les stratégies matrimoniales des familles. Un sociologue de l'aciérie d'El Hadjar (près d'Annaba) écrit: «un patron du secteur privé est devenu aujourd'hui quelqu'un qu'on admire, une «maqla» qui se voit et s'entend de loin, qui loge dans une villa de l'ancien quartier des riches colons, marie ses enfants avec faste et cotise à la construction d'une mosquée. Rien à voir avec le cadre, même supérieur d'El Hadjar épuisé par la gestion d'une organisation complexe, habitant un immeuble à loyer modéré. Dans les premières années du chantier d'El Hadjar, un agent de la Société Nationale de Sidérurgie était un bon parti pour les mères à la recherche d'un gendre. Aujourd'hui les alliances matrimoniales ont changé d'objectif, rien ne vaut un bon capitaliste privé» (El Kenz 1983, p. 252). De fait la croissance du secteur privé est maintenant encouragée par de nombreuses mesures juridiques²⁶.

Encore faut-il être précis: le secteur privé est encore faiblement créateur d'emplois comparativement au secteur public. L'emploi public (y compris l'administration) représente en 1962 61 % de l'ensemble de l'emploi (46 % en 1967, 56 % en 1977) ainsi ventilé: Agriculture 31 % (28 % en 1967, 35 % en 1977), Industrie 74 % (42 % en 1967, 67 % en 1977) Bâtiment 67 % (41 % en 1967, 62 % en 1977), Commerce 43 % (20 % en 1967, 49 % en 1977), Transports 51 % (71 % 1967, 68 % en 1977). De 1979 à 1982 l'emploi privé non agricole (employeur, salariés et indépendants) passe de 620.900 à 677.000, l'emploi public non agricole passe de 1.112.800 à 1.335.000, l'administration de 615.000 à 752.000 (Bouzidi 1984). Ainsi l'emploi privé augmente de 9 %, l'emploi public non administratif de près de 20 %, l'administration de plus de 15 %. En 1983 le secteur public non agricole employait 1.920.000 personnes, soit 73 %, de l'emploi total non agricole (contre 70 % en 1979) et avait créé de 1980 à 1983 489.500 emplois (contre 82.100 pour le secteur privé non agricole); soit près de 86 % de l'emploi nouveau non agricole.

On le voit à ces chiffres (d'ailleurs peu sûrs), le secteur privé, fort divers,

26. Les mesures sont très diverses: les unes donnent simplement satisfaction aux intérêts patrimoniaux, par exemple le texte de 1985 régularisant les occupations illicites de terrain à usage de construction, d'autres ont pour but de favoriser l'investissement privé (lois d'août et décembre 1982 et arrêtés ministériels de décembre 1983 prévoyant l'investissement privé dans la pétrochimie et l'industrie lourde), d'autres enfin favorisent l'accès au crédit, prévoient des facilités d'importation et des avantages fiscaux pour le secteur privé productif (toutes les lois de finances depuis 1983).

TABLEAU IV

Croissance de l'emploi total non agricole 1980-1982 et 1982-1984
(en milliers d'emplois)

	1980	1982	1984	Croissance 1980-1982	Croissance 1982-1984	% 1980-82	% 1982-84
Secteur public (sans l'Administration)	889	1.033	1.217	144	184	16,1	17,8
Administration	660	752	842	92	90	13,9	11,9
Total Secteur public	1.549	1.785	2.059	236	274	15,2	15,3
Secteur privé	635	676	737	41	61	6,4	8
Total général	2.184	2.461	2.796	277	335	12,2	13,6

Sources : Maghreb-Machrek 1986b (D'après BOUZIDI 1984 et le second plan quinquennal 1985-1989 — Alger MPAT)

TABLEAU V

Emploi privé non agricole au 31 décembre 1984
(en milliers d'emplois)

	Ensemble	Indépendants	Salariés
Industrie	127	41	86
Bâtiment et Travaux publics	206	31	175
Commerce, transports	404	275	129
Total	737	347	390

Source : Maghreb-Machrek 1986 b (D'après le deuxième plan quinquennal 1985-1989, Alger MPAT)

comprend un grand nombre d'indépendants (dont certains probablement des employeurs clandestins). D'après les statistiques de main-d'oeuvre, le pourcentage de salariés officiels décroît. Le monde du secteur privé industriel est un monde d'entreprises à petit effectif (sauf relativement la mécanique et le textile. Une seule entreprise privée industrielle emploie en 1982 plus de 500 salariés, et 4700 emploient de 1 à 20 salariés sur un total de 5700 entreprises,

Hadjseyd 1985), à petit investissement et à matériel obsolète surtout dans le textile et les industries alimentaires. L'office national des statistiques, dans son enquête main-d'oeuvre de 1982 recense en 1983 comme relevant du «privé» (urbain et rural) 36. 168 employeurs (dont 9.860 «ruraux»)27 (. 331.160 salariés permanents, 106. 170 salariés saisonniers et 756.900 indépendants. La structure du secteur est peu conductive à une «lutte de classes» pour le salaire entre patrons et salariés.

TABLEAU VI

Evolution des revenus de 1979 à 1984 (en milliards de dinars)

	I 1979 (en DA 1979)	II 1984 (en DA 1979)	III 1984 (en DA 1984)	IV 1984 (en DA 1979)
Rémunération des salaires	40,5	65,0	76,6	51,4
. Agriculture	2,5	3,0	7,0	4,7
. Non agricoles	25,0	42,0	43,5	29,1
. Administration	13,0	20,0	26,1	17,5
Revenus non salariaux	18,0	25,4	45,0	30,2
. Agriculture	5,5	7	11	7,3
. Non agricoles	12,5	18,4	34,0	22,8
Transferts	8,8	15,5	19,7	13,2
Ressources brutes des ménages	67,3	105,9	141,3	94,8
Revenus disponibles	—	—	131,4	88,1
Consommation	56	84,6	121,7	81,6

Sources : Col. I et II: Présentation du Premier plan quinquennal (1980-1984), M.P.A.T. 1980.

Col. III : Rapport sur la réalisation du Premier plan dans la présentation du deuxième plan quinquennal (1985-1989), M.P.A.T. 1985.

Col. IV: Id. en utilisant l'indice d'augmentation des prix à la consommation établi par les International Financial Statistics du FMI et reproduit par le Quartely Economic Review, Algeria, supplément annuel 1985, p.15. Le calcul ne peut donc être que grossier et sujet à interprétation prudente.

27. Un nombre appréciable de «nouveaux patrons» (environ 30 ou 40%) semble provenir des sociétés nationales, mais les commerçants restent très importants. D'autre part sur les transferts entre secteur public et privé, cf BOUZIDI 1984 cité par Maghreb-Machrek 1986 b. Le secteur privé jusqu'ici pauvre en cadres tend à en prendre au secteur public en offrant de meilleures gratifications, en revanche le secteur public prend au secteur privé du personnel non qualifié sensible à la sécurité de l'emploi, et à des salaires moins bas.

En revanche le secteur privé génère du profit: avec une part dérisoire de investissement industriel (2,3 % en 1981), le secteur privé occupe 25 % de la population employée dans le secteur et réalise 34 % de la valeur ajoutée (dans la branche agro-alimentaire les chiffres sont de 4 %, 34 % et 57 %, et dans le textile 6 %, 45 % et 51 %, Amirouche 1985). La rente de monopole au niveau du marché, la possibilité de comprimer les coûts de production, grâce aux faibles prix de cession des matières premières et produits intermédiaires acquis auprès du secteur public (Benachenhou 1982, semmound 1982), la quasi inexistence des dépenses sociales et le choix des systèmes de rémunération (à l'heure et non au mois) permettent de bonnes conditions de profit et un gonflement fictif de la valeur ajoutée.

Au cours du premier plan quinquennal, les revenus des salariés augmentent légèrement (3 % de hausse annuelle), les revenus des indépendants beaucoup plus vite (14 % de hausse annuelle). Le document de présentation du deuxième plan quinquennal n'a probablement pas tort de conclure: «Au cours des plans précédents, les revenus des entrepreneurs privés ont toujours évolué plus vite que prévu, alimentant les tendances inflationnistes et les disparités sociales». Celles-ci seront sans doute d'autant plus manifestes que les rémunérations salariales non agricoles ont augmenté moins vite que prévu.

En revanche la consommation globale a augmenté moins vite que prévu et tout porte à penser que la réduction sensible des ressources des hydrocarbures, source d'une chute des investissements et d'un déséquilibre sérieux de la balance des paiements (Maghreb-Machrek 1968a), obligera le gouvernement à réduire la demande intérieure d'environ 5 % pour contenir le déficit extérieur. Cette contraction, venant après une période d'expansion de la consommation, peut rendre les disparités plus sensibles. Or les statistiques de consommation des ménages traduisent à la fois une augmentation générale du niveau de vie des populations urbaines (augmentation du poste «loisirs», et surtout «transports») et un accroissement des écarts dans la qualité de soutenus «en bas», «en haut» logements individuels construits «à l'initiative du citoyen», i.e. construits sur des terrains publics vendus bon marché par l'Etat. Les logements privés se sont multipliés en 5 ans — plus de 100.000 logements construits — alors que le parc de logements «publics» prenait un retard de 40 % entre 1980 (250.000 logements au lieu des 400.000 prévus).

Le secteur privé se développe donc et gagne en légitimité quoique sous contrôle²⁸, mais le parti (ou une partie de ses dirigeants) n'est pas prêt à lui

28. Tout projet d'investissement privé est soumis à agrément après avis de l'Office national pour l'orientation le suivi et la coordination de l'investissement privé national (OSCIP) créé en 1983 sous la tutelle du Ministre de la Planification.

permettre de faire prévaloir la rationalité économique de la rentabilité et du profit (certains ajoutent: de la spéculation) sur la rationalité politique de la distribution et du pouvoir. C'est pourquoi on tend à opposer le «mauvais» secteur privé, mercantile et spéculateur, étranger au pouvoir politique mais produit de l'action de l'Etat et de son «arrosage» financier, au «bon» qui mobiliserait l'épargne et contribuerait à l'accroissement du niveau de vie et combinerait les qualités de la bourgeoisie occidentale du XIXe siècle, puritaine et austère, et celles du serviteur de l'intérêt national²⁹— En écho certains patrons du «bon» privé soulignent la participation de celui-ci à l'effort national du fait de son expérience en gestion, sur sa «complémentarité» avec le secteur public, sur quelques assouplissements et l'aide de l'Etat à l'exportation (sous forme de subventions)³⁰. Mais surtout ils insistent sur l'organisation autonome du secteur présentée comme un moyen d'éliminer les «mauvais» et de réaliser avec l'Etat un *partnership* dans la décision. Plus intéressante encore est la présentation de cette auto-structuration comme l'organisation des industriels des (*deux*) secteurs (privé et public). Ici se manifeste peut-être l'une des idées fixes d'une partie des élites politiques; faire du «bon secteur privé» l'instrument de la rationalisation du secteur public afin de le rendre plus efficace, cependant que l'Etat resterait maître des conditions de l'accès au profit et à la redistribution.

4. Classes «rurales» et stabilité

L'agriculture manifeste de son côté un recul du secteur socialiste (terres autogérées et de la révolution agraire) (Cote 1985). Du fait de la libéralisation des transactions foncières après la loi de 1983, 500.000 hectares de terres sont passés du secteur socialiste au secteur privé³¹.

Bien que restant importante, par exemple comparativement aux deux voisins maghrébins³², l'agriculture socialiste décline au profit d'une moyenne paysannerie privée au rôle prépondérant dans la production de viande et de légumes. Un certain nombre de structures coopératives de la «Révolution agraire» ont d'ailleurs été supprimées en tout ou partie. Il faut cependant se garder d'attacher une importance excessive à une division juridique entre

29. BELAID (Ahmed) «La nécessaire clarification», *Révolution Africaine*, 6-12 septembre 1985, pp. 25-26.

30. «Parole de privé» *Actualité-Economie*, juin 1986

31. A titre de comparaison la Révolution agraire avait porté sur 1.167.000 hectares.

32. Au Maroc le secteur public constitue 6% de la surface agricole (445.000 ha) en Tunisie 12% (550.000 ha). Sur la Syrie et l'Irak cf *infra*.

TABLEAU VII

Domaine socialiste et secteur privé

	Superficie 1980 (millions de ha)	% de la surface total utile	Superficie 1984	% de la surface utile	% de la production 1984
Secteur socialiste	3,5	45 %	2,8	38 %	< 50 %
Secteur privé	4,2	55 %	4,7	62 %	> 50 %

Nota : Environ 200.000 ha qui ont quitté le secteur socialiste ont été abandonnés, restitués à l'Etat—forêts—ou ont constitué des réserves foncières pour les plans d'extension urbaine.

secteur privé et public, (de même qu'entre emplois agricoles et emplois industriels et de service) comme principe mécanique de constitution et de repérage de «classes». Dans une thèse importante qui jette quelque lumière sur les bases de la stabilité politique algérienne, Claudine Chaulet insiste sur le rôle de la famille pour expliquer pourquoi la paysannerie algérienne a bien accepté l'industrialisation tout en rejetant son apparent corollaire, l'industrialisation et l'intensification de la production agricole, le résultat étant que celle-ci a stagné en valeur absolue³³ et que nombre de familles «rurales», notamment dans les domaines socialistes abritent sur le domaine les fils, ouvriers d'industrie, de pères près de la retraite comme producteurs agricoles (sans compter les fils instituteurs ou professeurs qui viennent s'approvisionner au domaine) (Chaulet 1984). Ce n'est plus la grande famille autonome sur ses terres, mais elle reste fondée sur le maintien de la cohésion entre frères, entre cellules conjugales formées par des frères égaux en droit. Là où cette cohésion a été maintenue, elle a donné naissance à deux types d'adaptation: l'un, minoritaire, conduit à des associations familiales capitalistes couvrant plusieurs secteurs sans pour autant pratiquer une agriculture intensive, l'autre, majoritaire, combine le travail agricole orienté vers la subsistance et un travail salarié de plus en plus largement non agricole. La famille «rurale» tempère ainsi les effets de l'urbanisation et de l'industrialisation en soutenant la subsistance de la force de travail mobilisée par l'industrie tout en bénéficiant des apports des emplois non agricoles. La terre est le conservatoire de la famille qui attend

33. L'Algérie importe en 1984, 40% de sa consommation nationale pour les céréales, 50% pour les produits laitiers, 70% pour les matières grasses, 95% pour le sucre.

des revenus extérieurs l'amélioration de ses conditions de vie. Ainsi la rente pétrolière s'est-elle transformée en pouvoir d'achat produit par les salaires mais non en nouveaux moyens de production agricole. La hiérarchie sociale qui s'est créée n'est pas fondée sur la capacité de prélever un surplus agricole, c'est-à-dire sur la propriété (privée ou d'Etat) de moyens de production, mais sur le rapport aux appareils (publics ou privés) de distribution de biens et de services déterminant la capacité de consommer et d'accumuler. Le rapport «privilegiés-clients» / «exclus» est plus important que le rapport «propriétaires» / «salariés» — paysans parcellaires (Id pp. 1048-1055).

Le jeu combiné de la stratégie de la grande famille et de l'accès différencié aux circuits politico-économiques de l'Etat conduit selon Claudine Chaulet à une structuration de classes «rurales» ainsi dessinée: 1) une «bourgeoisie rurale», forte de ses entreprises agricoles et surtout extra-agricoles, plus présente dans le commerce que dans la production agricole. 2) Appliquant le même type de solidarité familiale à une base économique plus étroite, les travailleurs permanents des domaines autogérés, les travailleurs permanents non qualifiés des secteurs non agricoles (mais vivant à la campagne), les coopérateurs, les petits paysans productifs, «prolétariat rural», qui du fait de la cohésion familiale et de la relative sécurité de son emploi ne ressent pas l'exploitation du travailleur «nu» (mais plutôt l'inégalité dans la distribution), et ne se perçoit en rapport antagonique ni avec l'Etat distributeur ni avec la bourgeoisie rurale. 3) Le «sous prolétariat» de ceux qui n'ont ni soutien familial ni base de sécurité et qui n'appartiennent à aucun «collectif» de parenté ou de travail. Même s'ils sont propriétaires formels d'une petite terre, ils sont exclus (en particulier par la sélection scolaire) de l'accès aux emplois stables et aux services.

Si l'on suit le raisonnement, le développement des deux premières «classes», dans un contexte de non-intensification de la production agricole et de développement des activités d'industrialisation et de commerce, est plutôt un facteur de soutien à l'Etat (interprétation «optimiste» que ne partageait pas Von Sivers 1984). De toutes manières la stagnation prévisible de l'emploi global et la crise de la production agricole poussent l'Etat à proposer, de façon d'ailleurs contradictoire, deux stratégies de redressement: 1) L'intéressement de producteurs au résultat de leur travail, l'autonomie de l'exploitation — et éventuellement la régulation bancaire — ce qui pousse à la «privatisation de l'agriculture», stratégie imputée à la «bourgeoisie privée» et qui a commencé à recevoir un commencement d'exécution (indemnisation des propriétaires nationalisés par la Révolution agraire, transferts de terres, élargissement de fournitures de biens de production et de crédits au secteur privé). 2) L'inculcation de techniques nouvelles, la rationalisation de la gestion financière des exploitations, et la constitution de collectifs de travailleurs spécialisés. Impu-

table aux «technocrates d'Etat», cette stratégie conduit à une «industrialisation de l'agriculture» assurée par un réseau de fermes d'Etat contrôlées par des ingénieurs et des techniciens. La «restructuration» du «secteur socialiste» va dans cette direction. Le paradoxe est que si l'on accepte la systématisation proposée par C. Chaulet, il n'y a pas de raisons pour que la première stratégie convienne particulièrement à la «bourgeoisie rurale» obligée de se confronter au marché, sauf si elle reçoit des garanties exorbitantes (liberté totale de prix et de salaires, exonérations fiscales très larges comme au Maroc), et moins de raisons encore pour que la seconde convienne au «prolétariat rural». En dehors du statu quo socialement «satisfaisant» (qui n'a que le tort de ne pas être assez productif) la première stratégie est encore la moins improbable.

III. LA SYRIE DU MOUVEMENT RECTIFICATIF (1970-1985)

A bien des égards la formule politico-économique syrienne s'inscrit dans un contexte régional «externe» et social «interne»³⁴ fort différent du contexte algérien. Dans le contexte «externe» on mentionnera les traits suivants: 1) L'idéologie baasiste fait de la Syrie une province de la Nation arabe, ce qui est conforme à l'histoire de cette province de l'Empire ottoman, partie de la République Arabe Unie de 1958 à 1961. Ceci n'aurait peut-être qu'une importance symbolique si: 2) le contexte palestinien et libanais n'amenait le régime à consacrer la moitié de son budget aux dépenses militaires, ce qui est à la fois une contrainte et un choix. Il est vrai que le même contexte permet en 1985 l'importation de contrebande d'environ 10% des marchandises importées en Syrie par des mécanismes dont l'Armée stationnée au Liban tire sûrement profit; 3) La Syrie ne dispose pas à la différence de l'Algérie et de l'Irak de la ressource pétrolière constituant une part importante de sa PIB et lui assurant des recettes budgétaires³⁵. L'Etat n'en a pas moins accès à des ressources

34. Nous emploierions volontiers la terminologie familière aux political scientists pour désigner l'environnement «extra societal» (ie international) et «societal» (ie de la société interne) du régime politique (EASTON 1965)... Si précisément 1) la démarcation entre l'interne et l'international n'était des plus floues et récusée par l'idéologie officielle, très attachée à la notion de peuple arabe dont la Syrie n'est qu'une province; 2) la notion même de «société» ne faisait problème avec ce qu'elle charrie de présupposés nés dans les sciences sociales occidentales (unification culturelle, identités de classes ou de groupes d'intérêts sans référence aux identités culturelles, intégration économique par le marché national). Cf sur les sociétés syriennes sous le mandat français WEULERSSE 1946 et les réflexions plus actuelles de MICHAUD 1981 et SEURAT 1979 p. 89 et 119.

35. Les exportations pétrolières de la Syrie constitueraient 60% des recettes d'exportation depuis 1974, mais le pays est aussi importateur net de pétrole, ses raffineries n'étant pas équipées pour traiter le pétrole extrait.

«propres» (c'est-à-dire qu'il n'extrait pas de sa société), du fait de sa position dans la région comme pays de la confrontation avec Israël: à ce titre il bénéficie des ressources des pays de la Péninsule, et probablement de l'Iran et de la Libye³⁶. La Syrie est donc en quelque sorte un Etat pétrolier par transfert. De ce fait la Syrie vit évidemment «au dessus de ses moyens» étroitement nationaux (ou «locaux» dans le vocabulaire baasiste).

TABLEAU VIII
Equilibre entre dépenses et productions
(en milliards de livres syriennes à prix constant 1980)

	1980	1981	1982	1983
Consommation totale	45,5	55,8	53,6	56,6
dont privée	33,6	43,3	40,4	42,7
administrative	11,9	15,5	13,2	13,9
Investissement total	14,1	14,4	14,8	16,3
dont public	9	8,9	9,2	10,9
privé	5	5,5	5,6	5,4
Dépense totale	59,6	69	68,4	72,9
P. I. B.	51,8	57,1	58,9	60,8
Déficit, Contribution recette de l'extérieur	7,8	11,9	9,4	12,2

Sources : Compilé et simplifié d'après Central Bureau of Statistics: *Statistical Abstracts* 1984—Economic Intelligence Unit: *EIU Regional Review, The middle East and North Africa* 1986.

Mais à la différence des pays à revenus transférés «stables», c'est-à-dire ne dépendant que des fluctuations du marché (ce qui est le cas de l'Algérie et était celui de l'Irak jusqu'à la guerre de 1980) la Syrie dépend des fluctuations du «marché politique» international, ce qui explique peut-être du moins partiellement les étranges variations du taux d'investissement dans les plans de développement (de plus de 40% après 1973 à environ 25% dont 18% pour les investissements publics dans les années 1980) et de ce fait la quasi impossibilité d'une politique industrielle cohérente dont il sera question plus bas.

36. En 1977, aides et prêts représentaient 53% du budget ordinaire, en 1978 57% (CHATELUS 1980, p. 254), en 1983 ils représentent encore 47% et en 1984 43%. Cette aide a servi non seulement à financer les dépenses militaires, mais aussi les investissements (LONGUENESSE 1985, p. 9).

Le contexte «i n t e r n e» diffère également par trois traits. En allant du plus traditionnel et du plus apparent (mais peut-être pas le plus important ni le plus discriminant) au plus familier au sociologue des classes sociales: 1) la présence saillante et socialement légitime quoique officiellement négligée d'identités religieuses, sectariennes et factionnelles dont les Alaouites (environ 10 % de la population), jadis «secte-classe» (selon Batatu 1981), aujourd'hui faction centrale du pouvoir d'Hafez El Assad, ce qui ne signifie ni que le groupe dirigeant se comporte d'abord et toujours en fonction de la référence Alaouite ni qu'il ne trouve soutien et alliance qu'au sein de ce groupe, mais que ce dernier occupe une place disproportionnée à son importance numérique et que son esprit de corps lui permet d'impressionnants réflexes pour la défense du régime³⁷; 2) une longue tradition d'opposition villes-campagnes qui ne s'est pas identifiée, comme en Algérie, à l'opposition colonialisme-nationalisme. En Algérie, l'affaiblissement des cités traditionnelles (Constantine, Tlemcen Nedroma) a fait de la prise de la ville le symbole de la prise du pouvoir national et non de la revanche contre la bourgeoisie urbaine traditionnelle très faible. En Syrie, cette bourgeoisie et la propriété terrienne seront la base sociale des régimes parlementaires et dictatoriaux qui ont précédé l'union avec l'Égypte (1958), puis la prise du pouvoir baasiste (1963) (Picard 1980; Batatu 1981). Celle-ci fut dans une large mesure la victoire des «hordes paysannes» et de la ruralisation des villes sur l'oligarchie terrienne et la vieille bourgeoisie citadine (Van Dam 1979, p. 99); cependant qu'au plan des élites politiques, les vieilles classes étaient supplantées par les fils de paysans et des classes moyennes des petites villes (Ma Oz 1973; Van Dusen 1975; Drysdale 1981). L'écart du processus syrien par rapport au processus algérien ne tient pas au type de base sociale et d'élites du nouveau régime mais au type de culture politique peut-être plus «khaldunien» en Syrie où l'image d'un Etat à prendre et à exploiter au bénéfice d'un groupe exclu est peut-être restée plus forte, et surtout aux rapports de force qu'ils ont provoqués: la puissance des éléments urbains et de la classe moyenne industrielle indisposés par les mesures radicales du régime baasiste en 1966 ont précipité le mouvement rectificatif de 1970 qui tout en maintenant la promotion des campagnes (mais avec l'aide et sous le contrôle de l'Etat, Metral 1980, pp. 314 ss) a inauguré le premier une politique d'ouverture dont le secteur privé urbain et damascène a bénéficié (Batatu 1981, pp. 339-340); ceci permet de souligner les aspects pertinents de la structure de

37. Les raisons sociales et politiques de la prépondérance relative alaouite dans certains secteurs du corps des officiers sont clairement exposées par BATATU 1981a (l'Armée comme seul canal d'ascension sociale, les conflits entre officiers sunnites.

classe; 3) l'importance économique du monde rural se manifeste par sa part dans la PIB et le nombre de ses travailleurs. Elle s'accompagne d'une évolution vers la montée en 1945 de moyens propriétaires (de 10 à 100 ha).

TABLEAU IX

Répartition de la propriété (en % des surfaces)

	< 10 ha	De 10 à 100 ha	> 100 ha	Terres d'Etat
1913	25	15	60	
1945	15	33	29	23

Sources : HANNOYER 1979, p. 288

La croissance économique agricole des années 1950 qui marque l'essor rapide du capitalisme dans l'agriculture (Metral 1980, p. 298, a donc préparé l'entrée de la paysannerie tout entière dans le jeu politique et aussi les premières réformes agraires nessleriennes (1958), puis baasiste (1963 puis 1966, pour les détails consulter Garzouzi 1963; Keilany 1973; Metral 1980; Springborg 1981). Bien qu'en déclin, comme partout, l'agriculture syrienne comptait en 1983 pour 19 % de la PIB (contre 29 % en 1965) et en 1980 la force de travail agricole pour 33 % du total de la force de travail (contre 52 % en 1965)³⁸.

Mais si ces réformes affaiblirent la grande propriété et accrurent le rôle de l'Etat dans la détermination de la politique agricole, le contrôle des inputs et des marchés, ils ne développèrent pas sensiblement le secteur public agricole (coopératives de la réforme agricole et fermes d'Etat) qui ne dépasse pas 23 % des terres cultivées. La petite et moyenne paysannerie bénéficiaires de la réforme agricole ont maintenu leur autonomie dans le jeu de contrôle — assistance qui la lie à l'Etat: «le développement de cultures pour le marché a augmenté le revenu monétaire des paysans et s'accompagne d'une élévation de niveau de vie et ... de nouvelles dépendances» (Metral 1980, pp. 316-317).

Le second trait de la structure de classe digne d'être souligné est l'importance numérique de la petite bourgeoisie urbaine «traditionnelle»³⁹: travail-

38. Sources Rapport sur le développement dans le monde 1985, Washington, Banque mondiale 1985 et World Tables, vol II, Social Cata, Washington, The World Bank 1983. Pour les mêmes années les chiffres algériens comparables étaient pour la part de la PIB 1963: 15 %, 1983: 7 % et pour la force de travail 1965: 59 %, 1980: 26 %.

39. E. Longuenesse emploie «traditionnelle» pour désigner la petite bourgeoisie au sens classique du marxisme et la distinguer des employés partie de la classe moyenne intermédiaire, et non pour désigner un secteur d'activités traditionnelles dont elle mentionne le dé-

leurs et commerçants indépendants ont augmenté dans les années 1960 et 1970, alors que les entreprises moyennes diminuaient et que le secteur public industriel devenait plus vaste et plus concentré (Longuenesse 1979 qui l'explique surtout par les gratifications matérielles offertes par ce type de profession et par la mécanisation des firmes moyennes, ce qui les a amenées à employer moins de main d'oeuvre).

Ces caractéristiques qui rendent compte de la Syrie des années 1970 expliquent un engagement beaucoup plus fort de l'Etat envers l'agriculture où il trouve un capital politiquement productif⁴⁰ et peut-être aussi les résistances

TABLEAU X
Structure de classe de la société Syrienne en 1960 et 1970
(population active)

	1960	%	1970	%
Bourgeoisie industrielle et commerciale	19.750	2,2	10.890	0,7
Bourgeoisie rurale	39.640	4,5	8.360	0,6
Classe ouvrière	159.720	17,9	257.380	17,6
Prolétariat agricole	182.720	20,5	130.400	8,9
Petite bourgeoisie traditionnelle				
— Productive	51.30	5,8	103.350	7,0
— Non-productive	59.600	6,7	112.740	7,7
Strate salariée intermédiaire	132.530	15,0	234.930	16,0
Petite paysannerie	243.460	27,4	608.540	41,5
TOTAL	888.720	100,0	1.466.590	100,0

Sources : LONGUENESSE 1979 d'après les recensements syriens.

clin. Ce qui explique que son comptage de cette petite bourgeoisie traditionnelle (environ 14% de la population active en 1960) excède de beaucoup celui des artisans (4% HALBAOUT 1965).

40. Cela n'empêche pas forcément l'appauvrissement d'une partie des paysans, non plus que le déficit alimentaire. Le monde rural décline globalement, mais comme l'a noté Batatu «if, therefore, in the long-drawn conflict between city and country, the city has been more and more overshadowing the countryside and growing in size, power and significance, the

des villes à forte petite bourgeoisie. Elles ne contredisent cependant pas le schéma général tracé au début de cet article: un fort engagement de l'Etat dans «l'industrie politique», un gros secteur public et administratif économiquement peu productif, mais fournisseur d'emplois, un secteur privé dominé mais en croissance, un jeu de classes rurales où la capacité d'accès à l'Etat est une variable aussi stratégique que la propriété du sol et la maîtrise de moyens de production.

1. Industrie politique, secteur public et administration

La logique politique, voire «politico-militaire» de l'industrie a été soulignée en Syrie bien plus fortement qu'en Algérie (Chatelus 1980; Seurat 1982; Rivier 1982; Sadowski 1984). Elle s'exerce en amont (au niveau de l'input financier): les fonctions politico-militaires du régime dans la région lui permettent de «mobiliser des ressources dont l'ampleur dépasse très largement les maigres profits d'un secteur industriel réputé pour son manque de productivité» (Rivier 1982, p. 119), mais comme on l'a noté, la médaille a son revers: la dépendance extérieure peut obliger le régime à couper ses investissements, ne pouvant comprimer ni les dépenses militaires, ni les subventions à la consommation, ce qui souligne encore la logique politique. Celle-ci s'exerce aussi en aval: l'économiste n'y observe pas de logique proprement économique (politique d'industrie lourde ou politique d'import-substitution Chatelus 1980 p. 230) et relève la baisse de la valeur ajoutée par emploi et de la productivité du capital (Longuenesse 1985, p. 12), les coûts de revient excessifs, le sous-emploi des capacités de production du fait d'une maintenance défaillante et de la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée, l'implantation d'unités de production sans schéma d'ensemble (Hannoyer et Seurat 1979), mais le sociologue y décèle une logique de reproduction sociale: «La justification première d'une usine n'est pas tant de dégager un profit, que de susciter une dépense laquelle est en réalité une source de pouvoir» en permettant de symboliser la «présence réelle» de l'Etat et de distribuer des emplois notamment administratifs en nombre disproportionné (Seurat 1982; Longuenesse 1985 pourtant plus positive sur les effets de la politique industrielle).

L'évolution du caractère redistributif de l'économie syrienne peut être inférée à partir de la structure de la production intérieure brute.

original city people themselves have been falling under. Even so the city is having the final say, in as much as in the country people who are on the top of the heap now, are themselves being urbanized and transformed into citizens» (BATATU 1981, p. 338).

TABLEAU XI.
Evolution de la structure de la PIB (en %)

	1970	1977	1983
Agriculture	19	16	18
Mining and Manufacturing	25	22	17
Building and construction	4	7	7
Wholesale and retail trade	23	25	26
Transport and communication	8	7	7
Finance and insurance	7	6	5
Social and personal services	2	2	2
Government services	12	15	18

Sources : Compiled by the author. See Tab. VIII

Le déclin relatif en valeur de l'industrie, la croissance du commerce et des services administratifs donnent légitimement à penser que l'activité de redistribution des revenus se développe plus vite que l'activité productive elle-même. Cette création-distribution de crédits et d'emplois «politiquement induite et économiquement irrationnelle» (Batatu 1984, p. 13) a un double effet: par le bas, elle accroît ceux qui dépendent en particulier de quelqu'un qui en fait des clients, et en général de l'Etat pour leur subsistance et leurs chances d'ascension sociale (Batatu 1984 qui relève que de 1960 à 1979 les employés de l'Etat — y compris les travailleurs manuels — ont sauté de 34.000 à 331.000 soutient qu'environ un quart de la population totale est dans cette situation⁴¹), et éventuellement les membres d'organisations syndicales liées au pouvoir (Louguenesse 1985, p. 12); par le haut, le jeu des relations factionnelles et clientélistes transforme le secteur public en système de distribution de prébendes (Sadowski 1984; Longuenesse 1985). Le «bas» et le «haut» entretiennent une relation proprement dialectique: liés idéologiquement et matériellement dans la défense du secteur «public»⁴², et ceci d'autant mieux que le «bas» s'exprime

41. Cette remarque ne prend toute son importance que si on la rapporte aux caractères de l'Etat syrien signalés ci-dessus. Ce qui est crucial n'est pas la dimension du secteur public, mais sa signification dans la société.

42. Bien entendu, il convient, comme toujours, de distinguer la «collective voice» de l'«individual exit». L'expression collective officielle clame la défense du secteur public, cepen-

par des «représentants syndicaux» en partie dépendant du pouvoir politique, ils s'opposent dans la querelle récurrente (en 1980 et 1985) de la corruption et de la «bourgeoisie d'Etat» périodiquement réactivée ou tolérée par le leader ship. Il est difficile d'analyser clairement ce genre de crises: quand celle-ci devient objet de discussions tolérées voire officialisées, sa signification se déplace, de sa substance originelle à la façon dont elle est présentée, dont le débat est organisé et dont des interprétations concurrentes sont présentées par des groupes concurrents. Non seulement le «gestionnaire efficace» de l'un devient le «parasite» de l'autre, mais aussi on constate un double enchevêtrement, du politique et de l'économique d'une part, des intérêts de classe, de communauté, de région et de faction de l'autre. Le processus tout entier recèle des stratégies multiples dont nombre de participants ne sont peut-être pas conscients. En 1985, la critique du secteur public et de son fonctionnement fut l'oeuvre des syndicats dont on ne peut imaginer que leur prise de parole ne fût pas au moins tolérée par le président. La critique évoquait certains thèmes du syndicat algérien en 1976 (Leca, Vatin 1979, pp. 74 ss), mais aussi les premières critiques de l'époque post Boumediene: le secteur public faisait en particulier un usage massif de biens importés et par conséquent gaspillait et se vendait à l'impérialisme au lieu d'utiliser le potentiel national. Mais le syndicat syrien allait plus loin en mettant en cause l'enrichissement personnel des managers publics encouragés à ces pratiques par le régime lui-même. Tournant vers la privatisation de l'économie? Tout le contexte porte à l'interprétation contraire: en critiquant les managers pour leur comportement corrompu et antinational les syndicalistes ne songent pas à leur donner en exemple les patrons privés. Bien plutôt, en présence d'une crise, le pouvoir politique organise une mise en scène, met en relief une «lutte des classes» entre travailleurs et gestionnaires afin de faire de ceux-ci des boucs émissaires dont il se dissocie et auxquels il adresse un avertissement, par la bouche des Syndicats, situation familière aux algériens, et qui confirme l'observation faite ci-dessus que le «mouvement ouvrier» est partie de l'Etat. L'opposition «bas» — «haut» permet à la fois de désigner symboliquement ou réellement les «causes» de l'irrationalité économique de la gestion du secteur public, quand il n'est pas possible de la traiter par une hausse de salaires (rendue difficile par la crise des ressources Longuenesse 1985, p. 19) et de maintenir les managers du «haut» dans l'insécurité, prolongeant ainsi le jeu clientéliste.

dant que les stratégies individuelles d'absentéisme et de défection en direction du secteur privé et de l'émigration à l'étranger sont nombreuses (LONGUENESSE 1985, pp. 13 ss).

2. Le secteur privé

Le problème politique du secteur privé et de sa «bourgeoisie» n'a jamais présenté le même enjeu qu'en Algérie dans la mesure où ce dernier a gardé depuis 1970 un rôle important quoique dominé⁴³. Les contraintes de classe pesant sur le mouvement rectificatif étaient relativement simples: retrouver la confiance du capital intérieur de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie commerçante sunnite sans perdre le soutien de la paysannerie et des salariés ouvriers et employés. Une économie politique mixte exigeait à la fois le maintien de la redistribution «socialiste» et l'ouverture «capitaliste». De ce fait, si l'investissement privé quoique stationnaire atteint environ la moitié de l'investissement public dans les programmes de planification, le secteur privé, minoritaire dans l'industrie en valeur produite et en force de travail, n'est prépondérant que dans l'immobilier et le commerce intérieur, activités liées à la spéculation et la circulation. C'est ce qui explique pour certains que l'opposition musulmane depuis 1978 n'a pu mobiliser un soutien suffisant, les commerçants sunnites ayant bénéficié de cette ouverture limitée (Ahsan 1984). Dans cette perspective la distinction secteur public / secteur privé n'est pas un clivage et fondamental, mais un moyen pour le régime d'apprivoiser une opposition sociale et religieuse potentielle⁴⁴. Le problème est qu'une forte inflation (évaluée officiellement à 20 % par an) ne gêne pas le secteur commerçant et spéculatif, mais atteint fortement les salariés urbains, de l'administration ou de l'industrie. L'Etat qui compte ces groupes parmi sa base ou du moins ses contraintes de classe est donc condamné à trouver des ressources de transfert pour soutenir certains prix ou maintenir les salaires. Il y a bien, en un sens, lutte de classe autour du salaire selon la pure tradition marxiste, mais celle-ci n'est pas le lieu central de la lutte entre la bourgeoisie et le prolétariat pour l'exploitation du travail productif, mais le lieu de la lutte au sein de la base de l'Etat pour l'allocation et la distribution des ressources.

3. Agriculture et classes rurales

Comme pour l'Algérie, il s'agira ici moins d'analyser la politique agricole et ses problèmes que de repérer certains éléments de la structure de classe

43. A défaut d'études systématiques récentes sur le secteur privé, on peut trouver des informations dans LONGUENESSE 1980; AMIN 1982.

44. Le thème de l'«opposition» public-privé, deux formes complémentaires de domination économique et non opposition entre intérêt public et intérêt privé, est abordé par HANNOYER et SEURAT 1979, p. 38 et repris par LONGUENESSE 1985, p. 17.

après dix ans de réformes diverses marquées ici aussi par la combinaison d'un intense dirigisme de l'Etat, maître de l'eau et des crédits, même si le secteur privé couvre près de 80 % des terres cultivées, et de mécanismes de marché flexibles. Dans la conclusion de son essai de 1979, François Metral posait la question classique: prédominance de l'agriculture privée concentrée (les «koulaks») ou «collectivisation», soutien à la propriété privée performante au nom de la production ou aux coopératives au nom de l'égalité redistributive (Metral 1980, pp. 321-322)... ou de l'allégeance et du contrôle (Hannoyer 1985, p. 28)? Répondre globalement à la question est pratiquement impossible, du fait de la diversité des terroirs syriens (Metral 1985). On se contentera donc de deux cas (importants: l'Euphrate, le Ghab (Hannoyer 1985; Metral 1985) où la rente pétrolière transférée a permis la mise en route de projets ambitieux. Dans le premier cas, un clivage semble se dessiner entre une bourgeoisie rurale maîtrisant l'eau et source principale de la production agro-industrielle et une petite paysannerie dépourvue de capital et de machines, dépendante des coopératives dans lesquelles elles investissent peu de travail économique, mais beaucoup de «travail politique» (par le jeu des conflits factionnels et «tribaux» destinés à obtenir des gains clientélistes notamment en termes d'emplois hors du village). Les deux stratégies «de classe» et «d'allégeance politique» peuvent d'ailleurs se combiner quand l'exploitant autonome participe au fonctionnement d'une coopérative. De plus ces deux groupes ne sont pas stables, les membres de la bourgeoisie rurale peuvent être déclassés, cependant qu'un paysan faible qui a utilisé les maillons du pouvoir local peut transformer cet avantage économique en pouvoir politique. L'administration est de son côté parcourue par deux logiques, la gestion rationnelle et centralisée des ressources économiques dont ses ingénieurs sont souvent les représentants, et la question politique et clientéliste des ressources financières concédées à des clans (ce que la presse nomme «détournements»). L'entreprise agricole devient instrument de constitution d'une base politique de clients, ce qui contredit son objectif d'intensification de la production (Hannoyer 1985). L'issue du processus apparaît encore incertaine à l'observateur: constitution d'une classe d'exploitants privés à laquelle l'Etat aurait préparé le terrain? campagne assistée par l'Etat dont les paysans se sont mués en salariés semi-urbains? rationalisation de la production par les ingénieurs? Ces questions ne sont pas pour nous les plus pertinentes. L'intéressant est peut-être que dans un climat de relative inefficacité économique (mais à partir d'un niveau assez élevé) le jeu des stratégies familiales paysannes et des réseaux de distribution clientélistes et «tribalistes» a ouvert l'accès d'un plus grand nombre de ruraux à des sources nouvelles de mobilité et de promotion (Hannoyer 1985, p. 29). Tant que les ressources transférées permettent à la rationalité politico-sociale

ginating from the country town of Takrit» (Batatu 1981a, p. 344. Pour des détails Batatu 1978 et 1985).

TABLEAU XII

Force de travail dans l'agriculture et l'industrie 1960-1980 (en %)

	1960		1970		1980	
	Syrie	Irak	Syrie	Irak	Syrie	Irak
Labor force in agriculture	54 %	53 %	51 %	47 %	33 %	42 %
Labor force in industry	19 %	18 %	21 %	22 %	31 %	26 %

Source : *World Tables*. The World Bank, Vol II, *Social data* 1984 N.B. SADER (1982, p. 270) donne pour l'Irak une évolution agraire foudroyante de 52 % en 1973 à 30 % en 1977, ce qui paraît peu crédible.

Comme en Syrie, le centre du pouvoir a tendu à se resserrer autour d'une minorité fortement soudée et bénéficiant des divisions au sein de la majorité chiite du Baas. Son projet n'est pas d'abord sunnite mais arabe et S. Hussein a tenté d'élargir sa base partisane aux chiites (Batatu 1981 b). Il n'en dépend pas moins de son identité particulière pour sa survie. Il ne poursuit pas un intérêt national de classe, mais, appartenant à la classe moyenne périphérique, il voit les problèmes de la même manière que les autres parties de cette classe. Batatu décèle ainsi une logique factionnelle-clanique qui ne contredit pas une logique de développement de l'ensemble de la classe moyenne bénéficiaire de l'Etat⁴⁵, au sein de laquelle se différencierait une classe supérieure de «bourgeois d'Etat» (les membres du «secteur socialiste commercial» dont l'importance a décuplé de 1970 à 1981) (Batatu 1985, pp. 389-390).

1. Secteur public et secteur privé

Les données irakiennes étant peu sûres et la chute du secteur pétrolier dans la PIB; du fait de la guerre, introduisant des biais dans la lecture des quelques tableaux disponibles, on se bornera tout d'abord à rappeler que l'Irak manifeste par rapport à la Syrie une plus forte main-mise de l'Etat et du secteur public sur l'économie, notamment dans l'agriculture et le commerce, le secteur privé ne dominant que dans la construction et les transports et com-

45. HUDSON (1977, pp. 276-277) donne quelques exemples de services sociaux fournis par le gouvernement. Il note «From a political standpoint, government employees make up a relative privileged and not inconsiderable constituency for the party».

munications (secteurs qui sont eux-mêmes, il est vrai, en croissance dans la PIB depuis 1980, mais la chute de la part du pétrole biaise la lecture).

TABLEAU XIII

Secteur public et secteur privé dans certains secteurs économiques de la PIB

	1980		1981		1982	
	Public	Private	Public	Private	Public	Private
Agriculture	46,9	53,1	51,3	48,7	52,7	47,2
Manufacturing	62,9	37,1	54,6	45,4	59,2	40,8
Construction	12,2	87,8	6,4	93,6	6,2	93,8
Transportation and communication	28,8	71,2	27,5	72,5	24	76
Trade	59,3	40,7	55,4	44,6	56,2	43,8
Mining and Quarrying	99,7	0,3	98,6	1,4	98,7	1,3

Source : SPRINGBORG 1986

L'essai de Springborg suggère cependant une croissance très rapide du secteur privé même si, encore une fois, les figures doivent être corrigées en tenant compte de la chute de la part du pétrole.

TABLEAU XIV

Public and Private Sector Shares of Gross Domestic Product 1980-1982 (in %)

a Total GDP b Exclusive of Mining and Quarrying

	1980a	1980b	1981a	1981b	1982a	1982b
Secteur public	81,4	52,7	67,4	53,3	61,1	50,0
Secteur privé	18,6	47,3	32,6	46,7	38,8	50,0

Source : SPRINGBORG 1986

Ces observations confirmées par la part respective de chaque secteur dans la formation brute de capital fixe (environ 80 % pour le public, 20 % pour le privé en 1982 contre 91 % et 8 % en 1979 du fait du déclin des investissements pétroliers) montrent une croissance modérée du secteur privé. Celui-ci est un secteur de petites et moyennes entreprises, dont la vaste majorité regroupe moins de 10 salariés: tout comme en Algérie leur part dans la valeur ajoutée (31 % de l'ensemble du secteur industriel en 1977) et dans l'emploi (30 % en 1978 Sader 1982, pp. 273-279) est plus importante que leur part dans l'investissement. Le secteur public reste celui des grandes entreprises même si,

plus qu'en Algérie, il existe un nombre appréciable de firmes privées employant plus de 250 personnes (une vingtaine contre 80 firmes publiques) avec un emploi moyen passé de 500 à plus de 700 personnes par firme de 1981 à 1982, contre environ 1500 par firme publique (Springborg 1986).

2. Infitah dans l'agriculture?

Après la classique phase des lois de réforme agraire de 1970 touchant environ la moitié des terres en 1975 (Nyrop 1979, Springborg 1981) et donnant naissance à des fermes collectives ou des coopératives, le gouvernement de Saddam Hussein a changé progressivement de politique: diminution du nombre de fermes collectives, suppression de nombreuses coopératives, extension de la limite maximum des propriétés, transfert des droits d'usufruit de l'Etat aux particuliers, réduction progressive des contrôles sur les bénéficiaires des terres de la réforme agraire, location de terres à bas prix aux nationaux irakiens ou arabes après la loi 35 en 1983. Le crédit a été accordé plus généreusement aux exploitants privés, ce qui a permis à ces derniers de développer leur mécanisation, les producteurs ont pu avoir accès directement aux marchés publics de gros ou aux commerces de détail autorisés et une joint venture a été créée pour la commercialisation des fruits et légumes, puis des récoltes (Springborg 1986, avec de nombreux détails, sauf sur les statistiques de la propriété foncière, manquantes depuis 1979). Le résultat en a été l'accroissement de la production du secteur privé et du secteur traditionnel et la stagnation du secteur public (producteur de céréales aux prix administrés).

Cette situation peut s'expliquer par deux types de contraintes de classe: fournir à la demande de la haute classe moyenne plus de produits même à plus haut prix, d'où le recours au secteur privé, tout en maintenant pour la basse classe la production subventionnée de produits de base par le secteur public; satisfaire le besoin d'ascension sociale des agents du secteur socialiste commercial dont l'accès aux crédits et aux inputs permet le développement d'entreprises parallèlement ou en commun avec des entrepreneurs urbains. Ainsi «the symbiotic relationship between public and private sectors in which the latter exists by servicing the former, frequently provides the network in which the crucial contacts are made. Occasionally these personal networks extend upwards into the political elite» (Springborg 1986). D'autres groupes peuvent être observés dans les régions irriguées, les contractors (fournisseurs d'équipement recevant environ la moitié des récoltes; ils sont moins liés à l'élite nationale, mais ils n'en sont pas moins partie d'un groupe encore amorphe de soutiens du régime, moins liés au parti qu'au président. Se vérifierait par conséquent l'hypothèse d'Hopkins sur la «troisième vague» de la trans-

formation agraire après la première modernisation des grandes propriétés, puis la collectivisation ou la répartition des terres: la constitution d'un nouveau secteur privé grâce à l'Etat dont certains agents en tirent ainsi un bénéfice économique et une base politique du fait du renforcement de leur rôle (Hopkins 1984, p. 7).

V CONCLUSION - SOCIÉTÉ DE CLASSE, POLITIQUE DE CLASSE ET SOULEVEMENTS SOCIAUX

La description qui précède conduit à ranger l'Algérie sur la même ligne que l'Irak mais assez nettement en arrière. Même prédominance écrasante du secteur public industriel, même emprise politique de l'économie à fin de redistribution et de contrôle, même tendance au développement du «secteur privé» mais dans une proportion assez modeste bien que l'importance de ce dernier dans l'agriculture apparaisse plus sensible en Irak et qu'il n'y ait pas pour le moment en Algérie d'équivalent à la famille Buniyah. De plus le secteur privé algérien est très peu exportateur et il n'y a pas de relation entre son développement et une modification des flux du commerce extérieur (ce que Springborg observe pour l'Irak). On peut cependant accepter avec quelques qualifications les hypothèses qu'il formule à ce sujet:

1) Le parti unique voit sa base de pouvoir compromise par l'extension du secteur privé, même si en Irak comme en Algérie on a tenté (apparemment avec plus de succès en Irak) de mettre sur pied des «joint ventures» (Sociétés d'économie mixte) entre le secteur public et privé. Les partis uniques sont trop liés, idéologiquement et matériellement, au secteur public pour trouver dans le patronage exercé sur le secteur privé les mêmes intérêts. Il n'est d'ailleurs pas sûr que le secteur privé consolide la base du pouvoir personnel de Chadli Bendjeddid (à la différence de Saddam Hussein selon Springborg); même si c'était le cas, la résistance du parti resterait difficile à surmonter par un leader, serait-il le plus autoritaire et le plus «sultanique», dès qu'il est privé de base charismatique ou de légitimité religieuse.

2) Il est possible que les économies politiques arabes évoluent vers une position «centriste». Celles où le secteur public est dominant et où les structures étatiques sont à la fois bien établies et surpeuplées tendent à accorder une plus grande liberté d'action au secteur privé. Les Etats du Golfe dont les structures étatiques ont été au départ dépourvues d'autonomie vis-à-vis des structures traditionnelles, bâtissent un appareil d'état pour dépasser les rapports familiaux ou tribaux (et pour faire droit aux demandes de la NMC?). Cela implique une expansion rapide du secteur public. Un autoritarisme patrimonial «daïque» est mieux soutenu par une structure mixte combinant secteur

public et privé que par une pure économie d'état (qui mécontente par son inefficacité les classes en formation) ou une économie privée (qui peut exaspérer les conflits sociaux et les rendre moins «traitables», en manifestant la structure sociale dans des groupes visibles). L'Etat peut créer des classes, mais sans pour autant leur donner de force politique.

3) Une dernière hypothèse de Springborg me semble en revanche discutable: «an infitah class would itself constrain the ruler's options... A complete infitah leading to enhanced class solidarities and conflict, would provide politically precisely what he does not want». D'où la nécessité d'une économie mixte: «Such an economy blunts class distinctions, thereby inhibiting the formation of firmly based political movement and thus perpetuating the very authoritarian rule that has presided over its development». Le raisonnement est implicitement fondé sur le fait que la formation de classes conduit à «l'action de classe», c'est-à-dire à l'action de groupes se représentant politiquement en classes et revendiquant une autonomie politique vis-à-vis de l'Etat: au marché économique ouvert par la constitution d'un secteur privé devrait correspondre un marché politique ouvert par la constitution de groupes (ou de faction) de classe. Or, rien ne le prouve empiriquement: un secteur privé grandissant à l'ombre de l'Etat (et grâce au secteur public) a certainement intérêt à obtenir plus de liberté d'action économique, un meilleur accès au crédit, des facilités fiscales, la liberté de circulation transfrontalière, mais pourquoi aurait-il besoin pour cela d'une action politique ouverte quand il peut tenter de l'obtenir à moindre coût en restant enchassé dans la politique bureaucratique ou la politique de palais où jouent les réseaux «informels» de solidarité familiale, régionale ou factionnelle? Il peut, il est vrai, provoquer des conflits sociaux de classe et pousser par sa seule existence les travailleurs et les exclus à revendiquer pour eux la liberté d'action politique dont la «bourgeoisie» n'a peut-être pas besoin pour elle-même. Mais on a vu que ni dans le secteur agricole, ni dans les secteurs industriels et de services, les conditions structurelles d'une telle mobilisation de classe ne sont présentes (composition des «classes» dans le monde rural), faible dimension des entreprises privées dans le monde industriel. De plus, si, tout comme les «bourgeois», les «travailleurs» ont aussi des demandes (emploi, logement, biens de consommation aux prix maintenus bas par des subventions, médecine gratuite, meilleur accès au système scolaire), celles-ci passent aussi par la politique bureaucratique et de palais (ou occasionnellement par des grèves locales, ou des émeutes urbaines — celles-ci pratiquement absentes en Algérie) et non par une politisation autonome. L'idée d'une structuration de classes qui, par sa seule présence dans la morphologie sociale, déstabiliserait les régimes autoritaires populistes est liée au paradigme (erroné selon moi) d'une société bourgeoise où les rapports sociaux

économiques seraient médiatisés par la citoyenneté politique et représentés par des rapports politiques dans un espace public. Une société où les rapports politiques déterminent les rapports sociaux de l'économie moderne et où la citoyenneté n'est pas l'expression de droits politiques autonomes, mais seulement la marque de l'appartenance à la communauté et une base pour présenter des demandes à la bureaucratie, peut très bien voir la structuration en classes ne pas entamer les bases du régime si celui-ci n'est pas enfermé dans des contraintes internationales trop fortes.

4) La combinaison de la coercition, de l'autoritarisme bureaucratique et de la redistribution n'est pas pour autant une formule stable. Outre que l'action politique exprimée en termes d'identité de groupes particularistes factionnels, ethniques ou religieux n'est pas toujours manageable, la structure que l'on vient de décrire peut aussi être conductive à une autre forme de mobilisation. L'interprétation la plus courante des mouvements de protestation «islamique» ou «islamiste» est la suivante: le nationalisme séculier soutenu par les «couches nouvelles» (N.M.C., intellectuels, classes ouvrières) n'est plus la force dominante, et il est concurrencé par un Islam politique qui récupère et dépasse dialectiquement le nationalisme, en exprimant à la fois: a) le désir d'autonomie vis-à-vis d'un impérialisme étranger perçu comme culturellement agresseur et matériellement exploiteur; b) la révolte contre l'Etat perçu comme manipulateur, corrompu et corrupteur; c) l'affirmation d'une identité personnelle et collective qui réintègre les sphères que la société bourgeoise séculière sépare (public/privé, religieux/politique, économie/morale). La base sociale de cette idéologie serait constituée par des gens des petites villes et d'origine rurale, jeunes, relativement éduqués et politiquement informés, vivant dans des zones d'urbanisation rapide (Etienne et Tozy 1979, Ibrahim 1980, Kepel 1984 et 1985, Hermassi 1984). D'autres auteurs signalent qu'il s'agit de segments particuliers de la lower middle class dont le leadership est socialement mixte comprenant entre autres des membres de l'élite rurale (Ansari 1984). En Algérie, c'est la classe moyenne rurale et surtout ses enfants urbanisés qui ont vus comme de possibles porteurs d'une idéologie islamique contestant le socialisme et l'islamisme sceptique et oecuménique de l'Etat, et supplantant dans le monde rural la tradition d'auto-subsistance et d'abstention vis-à-vis de l'Etat (Von Sivers 1984). Quel que soit le contenu social de cet Islam de contestation (par exemple favorable ou hostile à la propriété privée des moyens de production) et les divisions religieuses et culturelles des groupes qui s'en réclament, il présente des caractères communs: idéologie totale et moniste abstraitement égalitariste et concrètement anti-individualiste, où le code religieux n'est pas d'abord un instrument utilisé à des fins politiques, mais est premier et fondateur. Ce ressentiment de frustrés (dans les champs

matériels, intellectuels et symboliques, ce qui produit trois catégories sociales aux positions homothétiques) peut être considéré comme progressiste (Davis 1984) ou appartenant à la famille des fascismes (Arjomand 1984), (ce qui n'est d'ailleurs pas contradictoire...), il n'en constitue pas moins un objet social relativement identifiable dans son contenu symbolique et même dans son organisation: il rejette les médiations institutionnelles ou partisans, favorise le recrutement par les liens de parenté ou les contacts personnels dans des groupes formellement peu organisés et souvent très segmentés, ce qui n'empêche pas la formation de vastes mouvements sociaux déclenchés par une demande matérielle pressante (assez souvent la protestation contre un relèvement des prix alimentaires) et dirigés contre les objets symboliques de la corruption (magasins «occidentaux», quartiers bourgeois) au nom d'un code religieux de justice évoquant «l'économie morale» islamique (Burke 1986).

Ces mouvements sont parfois présentés comme la révolte de la petite bourgeoisie (Fischer 1982). Probablement à juste titre en certains cas spécifiques. Mais l'essentiel paraît ailleurs: l'Etat redistributeur en prenant de plus en plus de poids dans la société a créé une structure conductive à une remise en cause totale de son pouvoir (et des élites, groupes et classes qui apparaissent en bénéficier le plus). Dès qu'il n'a plus suffisamment de ressources pour apprivoiser et «satisfaire» ceux qui en attendent des gratifications minimales (paysans appauvris, sous-prolétariat urbain, diplômés sans emploi, petits employés au pouvoir d'achat déclinant), il devient la cible d'un mécontentement multiple qu'aucune «idéologie de classe» n'exprime vraiment. Les «exclus» (des diverses «classes») rejettent à leur tour celui qui n'a plus suffisamment de moyens pour les intégrer dans son système d'allocation.

Dans cette perspective, l'émergence du secteur privé a une triple signification sociale: au delà de la nécessité de produire plus (raison toujours présentée officiellement pour justifier un secteur privé productif et non parasite), elle exprime d'abord la stratégie d'ascension de la haute classe moyenne liée à l'Etat; elle exprime peut-être aussi le désir de l'Etat de se décharger, c'est-à-dire de trouver des cibles intermédiaires à la protestation sociale; mais elle rend la structure et l'inégalité sociales plus visibles⁴⁶. «Etatisation de la Société» et «privatisation de l'Etat» sont critiqués ensemble⁴⁷. Le secteur privé, au lieu de soulager l'Etat, peut ainsi contribuer à le rendre plus fragile.

46. Les analyses quantitatives comparatives de l'inégalité sociale sont rares. Samir Amin affirme sa croissance sans toujours distinguer entre la baisse absolue du niveau de vie des masses pauvres et l'écart croissant entre les plus riches et les plus pauvres (AMIN 1982, pp. 30-33 pour la propriété agraire et 120-132 sur l'ensemble. La plupart des chiffres cités vont rarement au delà de 1975).

47. J'emprunte ces expressions à Michel CAMAU (1984).